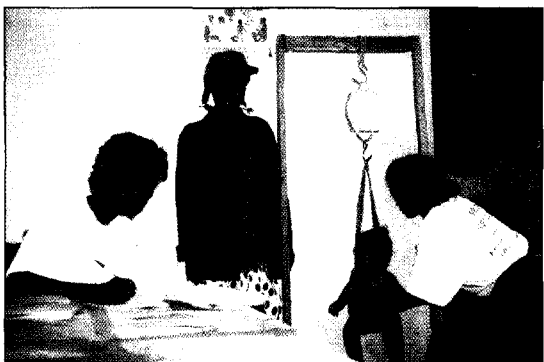
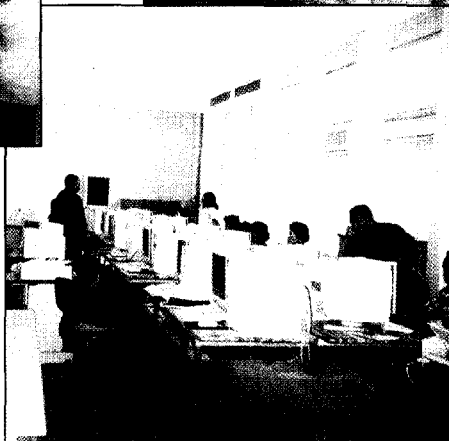




22624
2000



LE PARTENARIAT MADAGASCAR - BANQUE MONDIALE 2000



Direction des Opérations
pour Madagascar, Comores,
Maurice et Seychelles

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, mise en mémoire ou transmise sous aucune forme ni par aucun moyen, électronique ou mécanique, par photocopie, enregistrement, ou de toute autre façon, sans l'autorisation préalable de la Direction des Opérations pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles de la Banque mondiale.

Tirage : 850 exemplaires

Production et maquette : Paul Sigogneau / Mad Production
Imprimeur : M.S.M. - Antananarivo Madagascar

IMP. MSM/D.L. N° 002/07/2001 - QTE : 850 ex.

LE PARTENARIAT
MADAGASCAR - BANQUE MONDIALE

2000

DIRECTION DES OPERATIONS
POUR MADAGASCAR, COMORES,
MAURICE ET SEYCHELLES

AVANT- PROPOS

L'édition 2000 du "Partenariat Madagascar- Banque mondiale" constitue la quatrième de la série. Comme chaque année, cette publication fait le tour d'horizon de la substance de la coopération entre Madagascar et la Banque, notamment au niveau des projets et de leurs réalisations.

Alors que la Stratégie d'Assistance de la Banque mondiale pour Madagascar sur la période 2002-2005 est encore en préparation, le partenariat entre Madagascar et la Banque mondiale continue de s'améliorer. Le montant total des engagements de la Banque en 2000 s'est accru d'environ 20 % par rapport à l'année 1999. Les nouveaux engagements de l'année 2000 portent notamment sur deux crédits supplémentaires au "Second Crédit d'Ajustement Structurel" (CAS II) d'un montant total de 50 millions de dollars, et un crédit pour le projet sectoriel transport s'élevant à 60 millions de dollars.

Par ailleurs, le nouvel instrument d'assistance aux "Pays Pauvres Très Endettés", plus connu sous le nom d'"Initiative PPTE" a été mis en oeuvre. Madagascar a atteint le point de décision en décembre 2000, lui permettant de bénéficier de la facilité dans le cadre de cette initiative PPTE, et ce grâce à la promptitude du Gouvernement à élaborer son "Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté" intérimaire (DSRPI).

Vis-à-vis de la Banque, la mise en oeuvre de cette facilité se traduit par la mise à disposition d'une ressource supplémentaire d'environ 50 millions de dollars, qui représente la remise des services de la dette dus par Madagascar envers la Banque, pour l'année 2001. Avec cette facilité, les ressources totales mises à disposition de Madagascar par la Banque s'élèvent à 170 millions de dollars pour l'année 2000, portant à environ 600 millions de dollars le total des engagements de la Banque à Madagascar.

Avec une croissance de plus de 4% en 2000, l'économie malgache semble bien profiter de ces ressources et de celles octroyées par les autres partenaires. Tirée cette année par un secteur secondaire dynamique, surtout les entreprises franches, cette croissance est positive pour la quatrième année consécutive et permet d'envisager un recul notable de la pauvreté si elle se pérennise. Cette performance mérite d'être mise en relief, surtout dans le contexte de difficulté naturelle caractérisée par une relative sécheresse en début de saison agricole et des forts cyclones du début de l'année. La persistance d'une inflation importante (environ 10 % par an) pour la troisième année est la seule ombre au tableau.

J'espère que la finalisation, avant la fin de l'année 2001, de la version complète du DSRP permettra d'avoir une vision encore plus claire des besoins réels du pays et donc une meilleure utilisation des ressources que les partenaires de Madagascar mettront à sa disposition. La Banque s'y prépare avec la mise en place de la prochaine Stratégie d'Assistance par Pays qui s'inspirera de ce document.

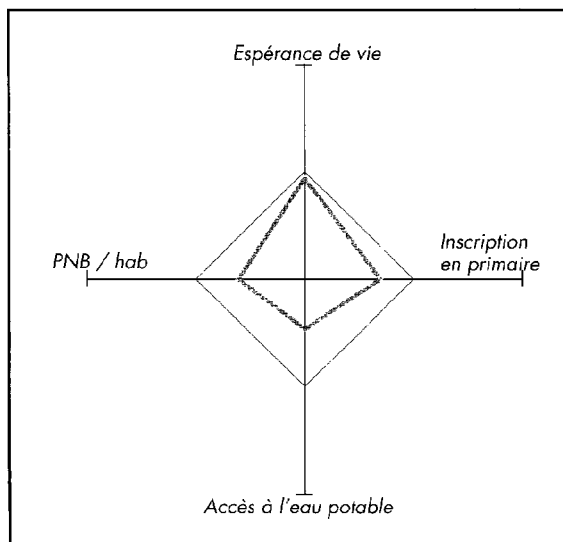

Hafez Ghanem
Directeur des Opérations
pour Madagascar, Comores,
Maurice et Seychelles.

MADAGASCAR

	1979-89	1989-99	1998	1999	Prévisions 2000-03
Croissance moyenne annuelle (%)					
Produit Interieur Brut	2,3	1,4	3,9	4,7	5,7
Produit National Brut par habitant	-1,5	-0,9	1,5	2,4	2,7
Exportations de biens et services	-4,2	3,9	2,1	20,9	8,7
Agrégats et Ratios clés			1989	1998	1999
Produit Intérieur Brut <i>(aux prix courants en milliards de US\$)</i>			2,5	3,7	3,7
Investissement intérieur brut/PIB			13,4	14,8	14,9
Exportations de biens & services/PIB			18,4	21,4	24,8
Epargne intérieure brut/PIB			9,8	7	7,2
Structure de l'Economie (en % du PIB)		1979	1989	1998	1999
Agriculture		29,8	32,9	30,6	30
Industrie		17,2	14,8	13,6	13,8
dont Manufacture		..	12,9
Services		53,1	52,3	55,8	56,2
Consommation privée		..	81,4	82,7	83,5
Consommation générale du Gouvernement		..	8,8	10,3	9,3
Importations de biens et services		..	22	29,3	32,2
Prix et Finances Publiques			1989	1998	1999
Prix intérieurs (% variation)					
Indice de Prix au consommateur			9	6,2	9,7
Finances Publiques <i>(% du PIB et y compris les dons courants)</i>					
Recettes courantes			12,7	10,9	12,1
Balance courante			2,7	0,4	3,1
Surplus général/déficit			-6,8	-7,8	-4,1
Balance des paiements (en millions de US\$)					
		1979	1989	1998	1999
Export de biens & services		488	461	801	921
Import de biens & services		928	550	1097	1216
Balance des ressources		-440	-89	-296	-294
Revenus nets des facteurs		..	-189	-85	-54
Transferts courants nets		..	203	100	142
Balance courante		..	-75	-281	-206
Réserves Extérieures <i>(y compris Or, en millions de US\$)</i>		..	20	169	226
Principales importations (en % des importations totales)			1997	1998	1999
Equipements			21,58	18,23	20,77
Matières premières			15,73	17,14	17,95
Biens de consommation			14,12	15,14	17,40
Principales exportations (en % des exportations totales)			1997	1998	1999
Produits Zones Franches Industrielles			33,55	37,02	38,51
Crevettes			12,11	12,75	13,59
Café			11,82	6,53	5,15
Dettes extérieures (en millions de US\$)					
		1979	1989	1998	1999
Total encours		779	3 452	4 421	4 371
Total service de la dette		..	244	167	169

L'économie de Madagascar en un coup d'œil

	MAD/CAR	Afrique sub-saharienne	Pays à bas Revenu
Pauvreté et Indicateurs sociaux 1999			
Superficie (en Km ²)	587 041
Population (en millions)	15,1	642	..
Produit National Brut (méthode Atlas, en milliards de US\$)	3,6	321	988
Produit National Brut par habitant (méthode Atlas, en US\$)	250	500	410
Croissance moyenne annuelle (1993-99)			
Population (%)	3	2,6	1,9
Population Active (%)	3	2,6	2,3
Les estimations les plus récentes (données 1993-99)			
Pauvreté (% de la population sous le seuil de pauvreté nationale)	70
Population urbaine (% de la population totale)	29	34	31
Espérance de vie à la naissance (années)	58	50	60
Mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	92	92	77
Accès à l'eau potable (en % de la population totale)	29	43	64
Analphabétisme (en % de la population de plus de 15 ans)	34	39	39
Inscription en primaire (% population en âge scolaire)	92	78	96
Garçons	92	85	102
Filles	91	71	86



Diamant du développement

En gras : Madagascar
En maigre : groupe des pays à bas-revenu

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS

MADAGASCAR EN UN COUP D'OEIL

1. DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE	1
2. L'INITIATIVE POUR LES PAYS PAUVRES TRES ENDETTES	3
3. REALISATIONS DANS LE CADRE DU SECOND CREDIT D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (CAS II).....	5
4. LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS (décembre 2000).....	7
. les projets en cours.....	7
. les projets cloturés	63
. les projets négociés ou en cours de négociation	65
. les projets en préparation	67

ANNEXES

. liste des projets financés par la Banque mondiale à Madagascar.....	69
. liste des ONG travaillant avec des projets financés par la Banque mondiale..... à Madagascar	71
. lexique des sigles, abréviations	78

1

DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

La mission de la Banque mondiale se trouve au cœur d'une lutte continue contre la pauvreté afin d'améliorer les conditions de vie dans le monde. En septembre 1999, lors des réunions annuelles, la Banque mondiale et le FMI ont convenu que les pays qui se sont orientés vers l'application de stratégies solides de réduction de la pauvreté devraient bénéficier de tous les programmes et prêts sous conditions privilégiées de ces institutions, ainsi que de l'annulation d'une part importante de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE.

Ces stratégies sont formulées dans un document intitulé "Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté" (DSRP) et élaboré par le Gouvernement du pays, avec la collaboration de la Banque mondiale et du FMI. Ce document reflète les plans d'actions à mettre en œuvre dans la perspective d'une croissance pérenne du pays et d'une réduction de la pauvreté à travers des programmes d'ajustement économique de trois ans comprenant des politiques macroéconomiques, structurelles et sociales. Par ailleurs, le DSRP présente une description des besoins de financement extérieur et des sources de financement. Son élaboration se fait en deux temps : la première étape consiste en la rédaction d'un document intérimaire et la deuxième consiste en sa finalisation par l'élaboration du document complet.

Madagascar étant l'un des pays les plus pauvres du monde, avec plus de 70% de sa population vivant dans une pauvreté absolue, a tout à gagner en s'engageant dans cette nouvelle orientation. Le pays est en train de reformuler son ancienne stratégie axée sur le DCPE (Document Cadre de Politique Economique) par le DSRP. Ce document s'articule autour de trois grands axes stratégiques définis comme suit :

- (1) amélioration des performances économiques en y faisant participer les pauvres se traduisant par une croissance économique forte et durable qui profite aux pauvres ;
- (2) développement des services essentiels de base (santé, éducation et eau potable) et élargissement des filets de service de bien être, sécurité au bénéfice des couches les plus pauvres,
- (3) mise en place d'un cadre institutionnel favorable et renforcement des capacités par le développement des provinces autonomes et l'amélioration de la gestion des affaires publiques.

Ainsi donc, les éléments qui alimenteront ce document seront le résultat d'une bonne mise en œuvre d'un processus participatif impliquant la société civile, le Gouvernement, les autorités locales et les bailleurs de fonds dans la formulation d'actions à entreprendre.

L'organisation de ce processus de DSRP est assurée par la Cellule technique, liée au Secrétariat Technique à l'Ajustement, qui a déjà organisé deux ateliers nationaux en 2000 regroupant quatre cents personnes issues des six Faritany de Madagascar. Cette Cellule technique est composée de représentants du Gouvernement (11), des autorités locales (2), de la société civile (2) et du secteur privé (3). Ces ateliers ont couvert des thèmes spécifiques relatifs au développement rural, à l'éducation, la santé, les infrastructures, le développement du secteur privé et la croissance macroéconomique et

le développement institutionnel. Les fruits de ces consultations ont contribué donc à la formulation du DSRP intérimaire en décembre 2000.

Ce document intérimaire, tant sur le contenu que sur le processus, constitue une phase importante vers l'articulation et la mise en œuvre d'une stratégie solide de réduction de la pauvreté à Madagascar. Il a été élaboré à partir d'un principe de base analytique cohérent et retrace même des objectifs concrets à réaliser dans les trois ans à venir.

Après la finalisation du document intérimaire, le Gouvernement préparera le document final toujours selon un processus participatif. Pour ce faire, la Cellule technique organisera des ateliers thématiques à un niveau décentralisé dans les six provinces. Les institutions centrales et décentralisées de l'Etat, des institutions intermédiaires de la société civile et du secteur privé devront apporter leurs points de vue et formuler des actions concrètes qui seront reflétés dans le DSRP complet à finaliser en 2001.

L'achèvement de ce document constituera en quelque sorte un nouveau point de départ pour Madagascar. Tous les projets de développement seront tirés et s'inspireront de ce document. La Banque mondiale, elle-même, définira sa Stratégie d'Assistance par Pays à partir de ce document. Par conséquent, le pays doit persister dans la bonne conduite de tout ce processus afin de produire un outil de base qui sera la clé ou le mode d'emploi d'une réduction de la pauvreté.

2

L'INITIATIVE POUR LES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTES

En vue d'une réduction des dettes extérieures des pays les plus pauvres du monde ou des pays pauvres très endettés, une nouvelle approche a été proposée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Ce nouvel outil d'assistance - l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés - a été adopté par les gouvernements dans le monde entier en 1996. Dans l'optique d'un effacement de ces dettes, l'adoption de cette nouvelle stratégie est une étape cruciale et rentre dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté. En effet, le poids de la dette constitue indéniablement un facteur de blocage diminuant tous les efforts entrepris pour une croissance économique et un développement social pérenne dans les pays en développement et surtout dans les pays africains.

La ligne de mire de cette nouvelle approche est de faire bénéficier les pays de mesures adéquates afin de leur permettre de maîtriser leur dette et de rétablir son volume et son poids à un niveau conciliable avec les recettes d'exportation et les flux d'aides et de capitaux, dans une perspective de développement durable.

Comment bénéficier de cette initiative ? Le processus d'éligibilité stipule que le pays demandeur pouvant bénéficier de cette facilité doit répondre à des critères spécifiques sur sa pauvreté et son endettement insoutenable et aura déjà fait preuve de progrès considérables dans les programmes d'ajustement et de réformes établis par les institutions de Bretton Woods. Ces critères portent, par exemple, sur un ratio de la valeur actualisée de sa dette extérieure officielle par rapport à la valeur de ses exportations supérieur à 250% ou un ratio du service de la dette par rapport aux exportations supérieur à 25%. Passé ce premier cap, il doit élaborer conjointement avec la société civile un Document intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui sera présenté au Conseil d'administration de la Banque mondiale et du FMI. L'approbation de ce premier document intérimaire par les institutions de Bretton Woods amènera au point de décision permettant ainsi au pays de bénéficier de l'allègement partiel de sa dette approuvé par tous les pays membres du Club de Paris et des institutions multilatérales.

La deuxième étape du processus consiste à atteindre le point d'achèvement, soit l'annulation totale de la dette, conditionné par (1) l'élaboration d'un DSRP complet préparé suivant un processus participatif avec la contribution effective de la société civile, du Gouvernement et des bailleurs de fonds, (2) le maintien d'une stabilité macro-économique justifiée par la mise en œuvre satisfaisante de la facilité accordée par le FMI dans le cadre de la réduction de la pauvreté et de la croissance, (3) l'utilisation des ressources budgétaires reçues suite à l'allègement des services de la dette doit être conforme aux conditions requises lors de la phase du point de décision et (4) le progrès notable sur les mesures clés se rapportant aux réformes sur la gouvernance, les mesures structurelles et les mesures relatives aux indicateurs sociaux et de la pauvreté.

En décembre 2000, 22 pays (Bénin, Burkina Faso, Bolivie, Cameroun, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Guyane, Honduras, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Rwanda, Sénégal, Sao Tomé, Tanzanie, Ouganda et Zambie) ont atteint leur point de décision dans le cadre de cette initiative PPTE et un

pays (Ouganda) a atteint son point d'achèvement. Ces 22 pays sont maintenant bénéficiaires de cet allègement de la dette qui se monte approximativement à 34 milliards de dollars dans le temps.

Madagascar a atteint son point de décision en décembre 2000 et bénéficiera d'une réduction de sa dette estimée à 59 millions de US\$ par an jusqu'à ce que le pays atteigne son point d'achèvement. En effet, au point d'achèvement, le pays jouira des pays membres du Club de Paris et des institutions multilatérales de l'annulation de plus de 800 millions US\$ de sa dette.

L'utilisation prévisionnelle des ressources PPTE se départage comme suit : 60% pour les dépenses de fonctionnement et 40 % pour les dépenses d'investissement. Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses pour l'éducation (25%), la santé (20%), le renforcement institutionnel (5%) et autres (actions pour l'environnement, promotion de la femme, etc.) (10%).

Les institutions de Bretton Woods vont travailler avec le Gouvernement malgache et ses partenaires pour le suivi de l'utilisation de ces ressources et aussi de la mise en œuvre du programme accordé.

3

REALISATIONS DANS LE CADRE DU SECOND CREDIT D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (CAS II)

Rappel des objectifs :

Ce crédit d'un montant total de 100 millions de dollars est entré en vigueur le 30 juin 2000 et doit être décaissé en trois tranches de 26, 30 et 44 millions de dollars jusqu'à fin 2001. La première tranche a été décaissée le 4 juillet 2000 après la mise en vigueur. Par ailleurs, la Banque a octroyé deux autres crédits supplémentaires : un crédit de 20 millions de dollars pour le programme de réhabilitation post cyclonique et un crédit de 30 millions de dollars pour minimiser l'impact de la hausse des prix pétroliers sur le pays. L'objectif du crédit est d'appuyer la mise en œuvre d'un programme de réformes destinées à améliorer la performance économique et sociale de Madagascar.

Le programme porte sur quatre piliers :

Premièrement, poursuivre le maintien de la stabilité macroéconomique qui reste à consolider par un taux de croissance fort, des déficits soutenables et une stabilité des prix.

Deuxièmement, la mise en œuvre de la privatisation des entreprises publiques dans les secteurs bancaire, pétrolier, aérien et des télécommunications. Ce processus de privatisation se trouve au cœur des réformes gouvernementales et témoigne de la ferme volonté de l'Etat de se désengager des secteurs clés afin de permettre au secteur privé de prendre les rênes.

Troisièmement, l'amélioration de l'environnement des affaires afin de favoriser les investissements dans le secteur privé, la création d'emplois et faciliter les procédures administratives.

Le dernier axe de réformes portera sur les finances publiques et vise d'une part l'amélioration des recettes fiscales et une meilleure programmation des dépenses pour en faire bénéficier les pauvres. L'amélioration des recettes se penchera particulièrement sur la réorganisation des secteurs prometteurs tels que les mines, le tourisme et la pêche. En plus de l'objectif fiscal, la réforme redéfinira le système d'octroi des permis d'exploitation des ressources naturelles vers une plus grande transparence. La programmation des dépenses se focalisera sur une amélioration des allocations budgétaires destinées aux secteurs sociaux bénéfiques pour les pauvres, notamment les services dans l'éducation primaire et la santé de base.

Bilan de l'appui du CAS II

Des progrès considérables ont été effectués depuis la mise en œuvre du programme de réformes soutenu par le crédit. L'ensemble de l'économie en général a profité de ces réformes. Ainsi le taux de croissance de l'économie, qui est positif depuis les trois dernières années, s'est accéléré en 2000 en atteignant les 5% et ceci malgré l'impact des cataclysmes naturels. Le déficit des finances publiques est maintenu à un niveau record (2% du PIB) et bien qu'il soit encore élevé (11%), le taux d'inflation reste à un niveau contrôlable.

Avec la privatisation de la SOLIMA, le secteur de la distribution de pétrole commence à connaître de grands changements. L'impact positif de ces changements sera ressenti par les consommateurs d'ici quelques temps. La conjugaison de l'application de la vérité des prix et de la hausse du cours au niveau international n'a pas permis de faire repercuter

les bénéfices de la libéralisation de la distribution des produits pétroliers sur les consommateurs pour le moment. Cette hausse a été cependant amortie par des subventions dont une partie provient du crédit supplémentaire de 30 millions de dollars octroyé par la Banque.

La réforme du secteur pêche crevette a mis en place un nouveau système d'octroi de licence à la fois compétitif, transparent et non discrétionnaire. Ce nouveau système a permis en même temps d'améliorer d'une manière substantielle les recettes de l'Etat. En effet, le niveau de redevance a connu une augmentation de plus de 50% entre 1999 et 2000.

Le même changement est aussi constaté dans le secteur minier où un nouveau code a été mis en place. L'octroi de permis de recherche et d'exploitation est rendu transparent avec la mise en place du Bureau de Cadastre Minier qui sera désormais responsable de l'octroi et le suivi des permis.

4

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS

(situation à décembre 2000)

PROJETS EN COURS

SECTEURS AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT :

Projet d'Appui au Programme de Vulgarisation Agricole (PNVA)	9
Programme Environnemental, Phase 2 (PE 2)	13

SECTEUR APPUI INSTITUTIONNEL :

Projet d'Appui Institutionnel à la Gestion Publique (PAIGEP)	19
Projet d'Appui Technique au Développement du Secteur Privé (PATESP)	23

SECTEUR EAU, DEVELOPPEMENT URBAIN & ENERGIE :

Projet d'Infrastructures Urbaines (AGETIP 2)	27
Deuxième Projet de Développement du Secteur Energie (Energie 2)	31
Projet- pilote d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural (PAEPAR)	35
Projet de Réforme du Secteur Minier (PRSM)	37
Projet de Réforme et de Réhabilitation du Secteur des Transports (PRRST)	41

SECTEURS SOCIAUX :

Projet de Renforcement du Secteur Education (CRESED II)	43
Projet d'Amélioration du Secteur Santé (CRESAN II)	47
Projet de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (SEECALINE)	51
Fonds d'Intervention pour le Développement (FID 2 et 3)	55
Projet MicroFinances (PMF)	59

PROJETS CLOTURES	63
-------------------------------	----

PROJETS NEGOCIES	65
-------------------------------	----

PROJETS EN PREPARATION	67
-------------------------------------	----

Projet d'Appui au Programme de Vulgarisation Agricole (PNVA) Crédit 2729-MAG

L'approche participative

Le projet a initié avec le concours des différents partenaires la mise en œuvre de l'Approche Participative au Niveau Village (ANPV) dont les objectifs sont :

- Etablir des programmes d'action planifiés par les communautés de base ;
- Promouvoir la circulation d'informations et la responsabilisation des villageois ;
- Promouvoir le dialogue entre les différents acteurs du développement.

Lutte anti-acridienne

Le projet PNVA a été amendé au mois d'août 1998 pour appuyer la lutte anti-acridienne, par la dotation de produits chimiques pour un montant de 2 millions US\$ (11 milliards FMG).



Montant alloué : 25,2 millions US\$ (138 milliards FMG)
Montant décaissé (au 31 déc. 2000) : 22,16 millions US\$ (128 milliards FMG)
Date de démarrage : Novembre 1995
Date de clôture : Décembre 2000
Contrepartie gouvernementale : 24,4 milliards FMG (incluant les taxes)
Réalisation : 23,05 milliards FMG

Responsable national du projet :

Madame RALANTONARIVO JACOB,
 Coordinateur national du PA/PNVA
 Ministère de l'Agriculture
 BP 255 Antananarivo 101 M
 Tél : (261 20) 22 355 69 & 22 247 10
 Fax : (261 20) 22 265 61

Superviseur de la Banque mondiale :

M. Ousmane SECK,
 Chargé du Programme Agriculture
 WorldBank - Washington DC
 Room J6175
 Tél : 473 9149
 Fax : 473 5147

Objectifs

Le projet a pour objectifs :

- de promouvoir le développement communautaire par le biais du développement de la capacité d'organisation et de négociation des producteurs ;
- d'augmenter la productivité agricole et le revenu des paysans dans le respect de l'environnement ;
- de rationaliser l'utilisation des ressources publiques au financement des services agricoles.

Descriptif

Les composantes du projet sont :

Vulgarisation, Recherche en milieu paysan, Partenariat :

- Développement de technologies appropriées par la vulgarisation des thèmes techniques adaptés aux

possibilités techniques et financières des paysans suivant leurs vrais besoins ;

- Etablissement de convention de Partenariat avec le secteur privé, les ONG, les collectivités territoriales et les projets ;



- Financement et conduite des actions de Recherche en milieu paysan.

Appui à l'organisation paysanne :

- Rôle d'interface entre les Producteurs et les Opérateurs ;
- Formation à la gestion et à l'organisation des Producteurs ;
- Orientation des Organisations paysannes dans le système Mutuel d'Epargne et de Crédit pour faire face au problème d'accès au crédit.

Appui à la filière semence

- Redynamisation de la filière semence suivant le programme cadre ;
- Lancement du Service Officiel de Contrôle (SOC) ;
- Etude de la mise en place progressive des institutions prévues par la Politique Nationale Semencière.

Formation et gestion des Ressources Humaines

- Formation régulière et continue des agents de vulgarisation et des producteurs ;

- Elaboration des plans de formation ;
- Mise en place d'un système d'évaluation permanente des formations dispensées.

Gestion financière, comptable et audit interne

- Mise en place d'un système de gestion financière informatisé facilitant l'élaboration des budgets, le suivi et l'évaluation financière du projet et l'introduction d'une comptabilité à partie double ;
- Mise en place d'un manuel de procédure.

Suivi et Evaluation

- Supervision permanente des actions entreprises ;
- Détermination des indicateurs pertinents de suivi-évaluation ;
- Rapport d'exécution du projet.

La lutte antiacridienne

- Fourniture de pesticides.

Réalisations et Impacts

Les réalisations

Le programme couvre actuellement toutes les 29 CIRAGRI de Madagascar. Cependant, cette couverture est marquée par une insuffisance d'agents d'appui technique malgré les efforts entrepris dans le domaine du partenariat.

Gestion des ressources humaines :

- 2 000 agents des CIRAGRI formés sur un objectif global prévisionnel de 3 400 ;
- 758 400 exploitants agricoles encadrés ;
- 77 bureaux de la Direction de la Vulgarisation, de Direction inter-régionale, de Circonscription et de Zone d'Agriculture réhabilités ;
- Réhabilitation du Centre de conditionnement et de stockage de semences à Nanisana et de l'EASTA de Bezaha ;
- Dotation en équipement de travail des agents des régions (motos, véhicules, matériels de bureau).

Evaluation

- Evaluation qualitative par les bénéficiaires ;
- Evaluation des impacts du programme ;
- Evaluation des compétences des agents à tous les niveaux.

Partenariat :

- Secteurs privés : 16
- ONGs/Associations : 97
- Communes rurales : 120
- Projets : 28
- Services publics/Sociétés parapubliques : 18

Mise à disposition du CNLA de :

- 141 175 litres de decis;
 - 38,5 tonnes de Propoxure 3%;
 - 38 000 litres de Sumithion L50
-

Les résultats

Augmentation de Rendement obtenue en tonne par ha par spéculation par rapport à la pratique paysanne :

- RI : 0,40 - 1,20
- RP : 0,60 - 2,0
- Maïs : 0,30 - 1,40
- Arachide : 0,30 - 1,0
- Pomme de terre : 6,10 - 8,30
- Manioc : 1,60 - 10,0

154 groupements paysans semenciers (GPS) mis en place en 1999, 181 GPS en 2000 :

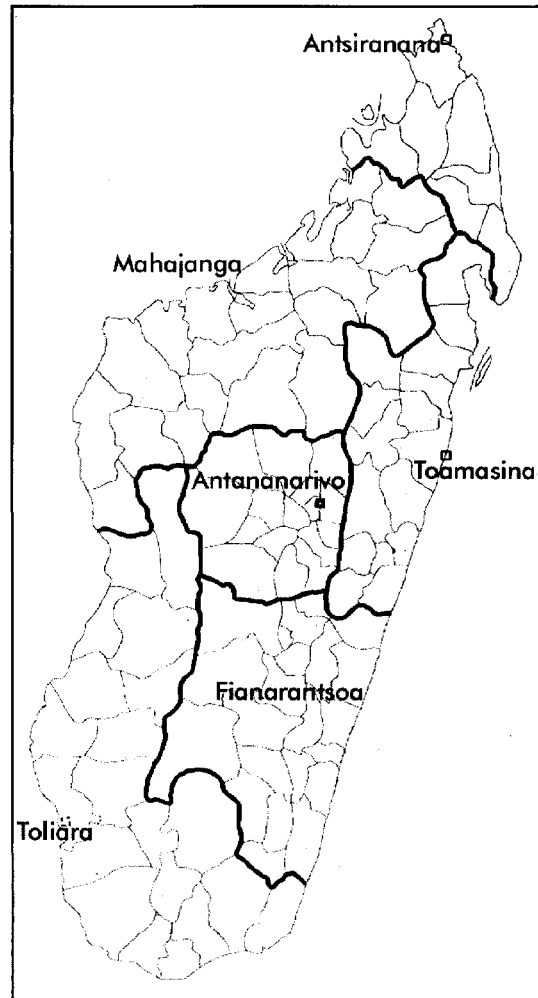
Développement des autres spéculations telles que :

- Apiculture ;
- Aviculture ;
- Pisciculture ;
- Défense et restauration des sols ;
- Amélioration de l'alimentation animale (cultures fourragères).

Les impacts

L'impact de la vulgarisation à partir de la campagne 1994/1995 se traduit par les productions additionnelles cumulées de :

- 782 495 tonnes de paddy,
- 61 235 tonnes de maïs,
- 20 599 tonnes d'arachide,
- 175 536 tonnes de pomme de terre,
- 327 576 tonnes de manioc.



Semences	1998-1999		1999-2000	
	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)
Riz irrigué	270	1075	403,6	2 251
Riz pluvial	34	68	35	69
Maïs	34	208	58,3	160,5
Arachide	1,5	1,5	21,5	21,5
Soja	14,8	14,8	41,8	41
Pomme de terre	0,75	6	9,5	143
Manioc	7	En boutures	-	-
Patate de douce	1	En lianes	-	-

Programme Environnemental, Phase 2

(PE 2) Crédit 009-MAG

Partenaires financiers

Le programme PE2 a un financement global de 155 millions US\$.

Les partenaires financiers de l'IDA sont :

Fonds mondial sur l'environnement (GEF) : 12,8 millions US\$

Fonds d'intervention pour le développement (FIDA) : 8,1 millions US\$

Autres financements :

73 millions US\$

(PNUD, USAID, Union européenne, Allemagne, Suisse, France, Hollande, WWF, Norvège, BAD, Japon).



Approches de la politique sectorielle

Une approche-programme

intégrant le principe de déconcentration des structures d'exécution avec celui de la constitution des Provinces autonomes. Le PE2 démarre le processus de transfert de gestion des ressources naturelles locales au profit des communautés locales.

Une approche spatiale

pour l'émergence des stratégies locales et régionales concertées dans le but d'apporter des solutions adaptées aux problèmes de dégradation des ressources naturelles

Une approche selon le genre

pour l'intégration effective des femmes dans la réalisation des activités du programme.

Montant du crédit : 30 millions US\$ (165 milliards FMG)
Montant décaissé : 17,894 millions US\$ (117,213 milliards FMG)
Date de démarrage : Juin 1997
Date de clôture : Juin 2002
Contrepartie gouvernementale : 170,5 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable du Projet

M. Alfred RAKOTONJANAHARY
 Directeur Général de l'Office national pour l'environnement (ONE)
 B.P. 822 Antananarivo 101 MADAGASCAR
 Tél : (261 20) 22 259 99 & 641 11
 Fax : (261 20) 22 306 93

Chargé du projet, Banque mondiale

M. Michel SIMEON
 Washington D.C., USA
 Tél : (202) 473 5513
 Fax : (202) 473 8185

Objectifs

Fort des résultats obtenus précédemment à l'issue du Programme environnemental Phase 1, le PE 2 se propose de :

- renverser les tendances à la dégradation de l'environnement dans les zones non encore sensibilisées;
- promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles (sol, eau, forêts et biodiversité) ;
- créer les conditions pour que la préservation de l'environnement devienne une préoccupation et une démarche normale du développement.

Descriptif

Le projet comprend 10 composantes :

Gestion durable des ressources en sol et en eau :

- Promouvoir des techniques d'aménagement et d'exploitation des sols, en tenant compte du respect de l'environnement ;

- Rationaliser l'occupation et l'utilisation des sols ;
- Promouvoir la maîtrise et la gestion des ressources naturelles par les paysans ;
- Soutenir l'augmentation de la production et des revenus agricoles.

Gestion des écosystèmes forestiers à usages multiples :

- Assurer une gestion durable et rationnelle des ressources forestières ;
- Accroître les prestations économiques, écologiques et sociales des ressources forestières.

Gestion des Aires protégées (AP) et de l'Écotourisme :

- Établir le réseau national et assurer la conservation effective des AP ;
- Mener des actions d'éducation environnementale à travers les AP ;
- Promouvoir le développement de l'écotourisme autour et à l'intérieur des AP ;
- Mener des programmes de recherche relatifs à la biodiversité des AP ;
- Contribuer au développement économique aux niveaux local, régional et national.

Fonds régional d'appui à la gestion de l'environnement (FORAGE) :

- Financer des actions complémentaires nécessaires à la cohérence des stratégies définies dans le cadre de l'AGERAS.

Appui à la Gestion Régionalisée de l'Environnement et à l'Approche Spatiale (AGERAS) :

- Responsabiliser les acteurs à tous les niveaux, dans la gestion durable des ressources naturelles ;
- Coordonner les efforts de gestion durable des ressources naturelles et de développement, pour une meilleure synergie.

Appui à la Gestion Locale Sécurisée (GELOSE) :

- Transférer aux communautés locales de base

la gestion des ressources naturelles renouvelables de leur terroir et le droit exclusif de les exploiter, dans le cadre de la gestion consensuelle basée sur des objectifs de développement durable et une sécurisation foncière ;

- Formuler une nouvelle politique foncière et élaborer un code foncier.

Gestion des Environnements Marin et Côtier (EMC) et urbain :

- Gérer les ressources biologiques marines et côtières, d'une manière intégrée, et assurer leur exploitation durable.

Politique, Stratégie et Instruments (PSI) et Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (MECIE) :

- Résoudre les préoccupations environnementales majeures rattachées à l'eau, à l'air, aux déchets, et au sol ;
- Mettre en place un cadre juridique cohérent et réaliste.

Éducation et Formation (EF) :

- Appuyer et mettre en œuvre les plans de formation des agences d'exécution et des acteurs de l'action environnementale ;
- Mener des campagnes nationales d'information et de sensibilisation.

Information géographique (IF) :

- Satisfaire les besoins en informations géographiques exprimés par les intervenants du PE2 ;
- Poursuivre le renforcement institutionnel du FTM.

Réalisations et Impacts (déc. 2000)

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie rural et de conservation des sols :

- 2 700 mini-projets ont été financés avec la participation de 242 700 familles pour l'aménagement de 55 300 ha de tanety selon les techniques anti-érosives intégrant ou non la pratique de la gestion agro-biologique des sols ;
- 27 organisations paysannes sont érigées en opérateurs et gèrent directement leurs mini-projets ;
- Des opérations de sécurisation foncière ont touché 12 500 Ha et plus de 20 000 familles.

Pour l'aménagement des bassins versants, les réalisations sont :

- Établissement de schémas d'aménagement pour 6 900 ha de bassins versants (Andapa : 4 400 Ha; et Ambatondrazaka : 2 500 Ha) et début d'aménagement sous le pilotage d'un comité multisectoriel ;
- Redynamisation des structures villageoises d'intervention dans les 4 bassins versants d'Antananarivo (Ambohidratrimo, Anjozorobe, Mahitsy et Miarinarivo) .

Dans le cadre de l'aménagement forestier, les réalisations concernent :

- L'établissement en concertation avec la population de schémas d'aménagement pour 375 000 Ha de forêts ;
- 63 associations et communautés de base érigées et opérationnelles dans la gestion des forêts ;
- 64 contrats de transfert de gestion dont la concrétisation se fait sous différentes formes selon les contractants : contrat de gestion régie par des "dina", des cahiers de charges, contrat GELOSE ou contrat de Gestion Participative des Forêts (GPF) avec les communautés locales; contrat

location-gérance ou protocoles de collaboration ou des conventions de partenariat avec des privés, ONG, université, institution de formation. Ces contrats couvrent une superficie totale de 26 000 Ha ;

- Sortie et diffusion de 12 nouveaux textes forestiers législatifs et réglementaires. Amélioration du système du recouvrement des recettes forestières ;
- Etablissement et mise en œuvre d'un plan directeur forestier national et de 6 plans directeurs forestiers régionaux.

Dans le cadre du financement des projets de taille moyenne issus du processus participatif de planification :

- 15 projets sont financés dont 7 terminés et 8 en cours de réalisation ;
- 15 projets dont les études de faisabilité sont terminées, seront financés au cours de la campagne 2001 ;
- 9 projets dont l'étude est en cours.

Dans le cadre du transfert de la gestion des ressources naturelles renouvelables aux communautés locales de base :

- 12 contrats de transferts de gestions sont agréés et officialisés : 3 à Andapa, 3 à Brickaville et 6 à Toliara.
- 15 contrats signés sont prêts à être présentés pour décision d'agrément couvrant une superficie de 44 700 ha avec les contrats officialisés ;
- 35 contrats sont en cours de négociation ;
- 54 000 ha ont bénéficié d'une sécurisation foncière relative ;
- 55 médiateurs environnementaux sont formés.

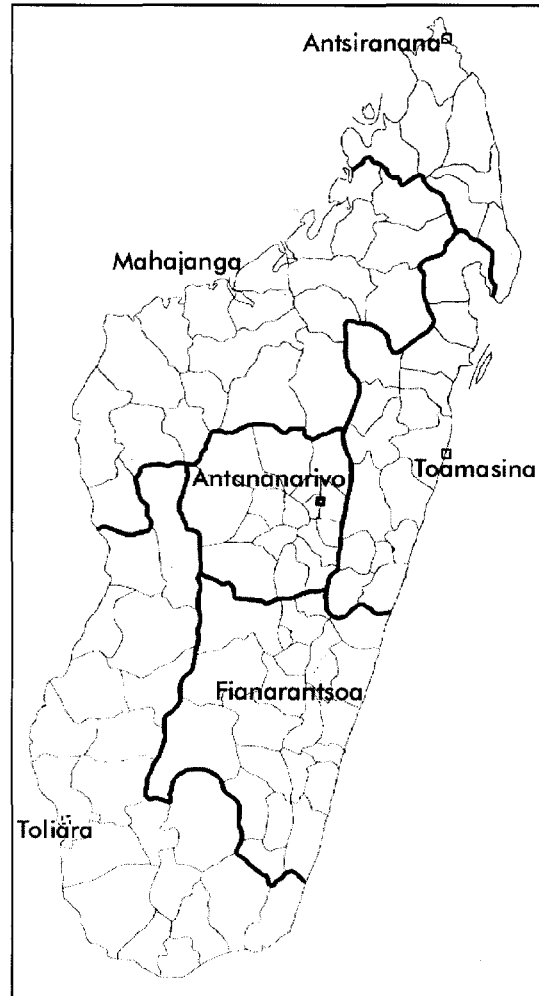
Dans le cadre de l'information foncière, 75 445 titres ont été saisis à Moramanga, Toamasina, Mahajanga, Antananarivo et Fianarantsoa.

Dans le domaine de l'éducation-formation, le CFSIGE (Centre de Formation en Sciences de l'Information Géographique et de l'Environnement) a formé :

- 256 cadres issus de grandes écoles publiques (ACMIL, ENAM, Police Nationale...);
- 941 formateurs provenant de divers organismes oeuvrant dans le domaine de l'environnement ;
- 85 étudiants en DESS avec deux options :
 - 1- DESS "Etude d'impact environnemental" co-diplômé par l'Université d'Antananarivo et l'Université de Bordeaux ;
 - 2- DESS "Outils d'observation de la terre et de gestion des informations pour l'environnement" ;
- 26 étudiants en maîtrise de Gestion de Ressources Naturelles et de l'Environnement ;
- 1 030 stagiaires pour les formations à la carte.

Dans le domaine de la production d'information géographique, le FTM (Foibe Taotsarin'i Madagasikara) a réalisé :

- 22 cartes d'occupation des sols et topographiques ainsi que 590 000 ha d'orthophotos ;
- 22 405 600 hA de prises de vues aériennes ;
- Des travaux de numérisation en vue de l'établissement du BD 100 sur 80 feuilles ;
- Des travaux de numérisation pour l'établissement de la base de données toponymes sur 425 feuilles ;
- Des photos aériennes et des travaux d'orthophoto en vue du transfert de gestion et de la sécurisation foncière relative à Ambatolampy ;
- Des photos aériennes et orthophotos pour l'opération pilote de Sécurisation Foncière Optimale à Tsaratanana ;





- La carte d'évolution forestière sur 10 zones et la carte des intervenants pour les zones ci-après : Andranovory, Alaotra, Ankeniheny, Sambirano, Brickaville, Didy, corridor Ranomafana Ivohibe, Fierenana, Kirindy, Sofia, Forêt de Mikea ;
- La délimitation communale du Fivondronana d'Ambatolampy.

Dans le cadre de la gestion des aires protégées et de l'Eco-tourisme, les principales réalisations de l'ANGAP sont :

- Gestion en régie directe de 23 aires protégées et coordination de 8 PCDIs (Projet de Développement et de Conservation Intégré) gérés par des opérateurs internationaux ;
- 5 Directions Inter-Régionales sont mises en place et opérationnelles : Antsiranana, Toamasina, Fianarantsoa, Toliara et Mahajanga ;
- 23 circuits écotouristiques ont été créés et 5 centres d'interprétations mis en place ;
- 50 300 visiteurs enregistrés en 1997, 68 000 en 1998, 80 000 en 1999 et 65 500 en 2000 ;
- 11 conventions de partenariat avec des organisations internationales ont été établies et 22 conventions de recherche établies avec 30 institutions de recherche et 850 chercheurs ;
- 11 comités locaux de gestion des fonds obtenus à partir des Droits d'entrée aux AP (DEAP) opérationnelles ;
- 264 micro-projets financés au niveau de 6 AP, à partir des fonds DEAP (Ranomafana, Ankarana, Montagne d'Ambre, Isalo, Bemaraha et Andasibe) pour un montant de 1,7 milliard de FMG ;
- 11 micro-projets alternatifs aux pressions ont été financés pour un montant total de 119 millions de FMG.

Dans le cadre de la gestion de l'Environnement Marin et côtier :

- Trois plans de gestion des ressources sont établis : plan de gestion de la pêche aux poissons de récifs, de l'exploitation des mangroves et des activités touristiques ;
- 2 plans intégrés de gestion des activités sont élaborés (1 pour Toliara et 1 pour Nosy Be) ;
- Des actions communautaires avec les structures de concertation de Nosy be et Toliara : reboisement des mangroves, fixation des dunes, protection d'îlots, opérations plages propres ... sont réalisées ;
- Deux zones marines et côtières fonctionnent actuellement en gestion communautaire en attendant l'officialisation de leur statut d'aire protégée marine.

Dans le cadre de la planification participative régionale :

- 5 CTA (Cellule technique d'appui) sont mises en place : Antsiranana, Mahajanga, Toamasina, Toliara, Fianarantsoa ;
 - 10 régions disposent de structures opérationnelles (CRP 6 Comités Régionaux de Programmation) pour la mise en œuvre de sous programmes ;
 - 10 régions ont été appuyées dans l'analyse diagnostic environnementale ;
 - 10 structures multilocales de concertation ont bénéficié des formations dans le cadre du renforcement de leur capacité ;
 - 70 dossiers techniques d'identification de projets ou actions concertées issus du processus sont élaborés par les structures.
-

Dans le cadre de la politique environnementale et la Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement, les réalisations majeures sont :

- La directive générale pour la réalisation d'une Etude d'Impact Environnementale ;
- 6 guides sectoriels sont harmonisés avec le nouveau décret MECIE : aquaculture, forêt, route, pétrole on et off shore textile ;
- 1 guide d'audit environnemental ;
- 1 guide de procédure pour la gestion des plaintes ;
- Les normes environnementales sur l'eau, le gaz d'échappement et les débits de rivière ;
- 29 évaluations de dossiers d'Etude d'Impact Environnemental (EIE) de projets avec délivrance d'avis environnemental dans le cadre d'un CTE en application du décret MECIE.

Dans le cadre de la Recherche finalisée et de la valorisation de la biodiversité :

- Une base de données faune et flore est mise en place ;
- Des projets de recherche liés à la valorisation sont appuyés : filières orchidées, plantes négligées et plantes médicinales sélectionnées ;
- Des actions de dynamisation de la filière Landibe ont été appuyées (appui technique à la domestication des cocons ainsi qu'à la transformation d'une centre de grainage en centre semencier).

En matière de communication, les réalisations concernent :

- Production de divers supports (affiches, dépliants, magazines, CD-Rom, disquettes) présentant les réalisations du Programme ;
- Production de 6 films vidéos diffusés régulièrement dans les avions de Air Madagascar et à la télévision nationale.
- Etablissement de conventions régionales avec les médias locaux pour des émissions périodiques dans 5 régions (Mahajanga, Toliara, Fianarantsoa et Antsohihy) ;
- Emissions périodiques à la télévision et la radio nationale (212 émissions y compris les publications d'articles et documents).

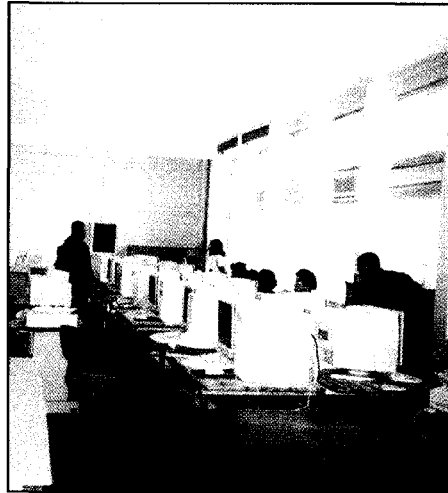
Dans le cadre du système d'Information environnementale, les réalisations touchent :

- Edition du rapport sur l'Etat de l'Environnement et diffusion ;
 - Mise en place du serveur du Programme et d'un service Internet pour le public au centre de formation et de documentation sur l'environnement ;
 - Alimentation du tableau de bord environnemental, satisfaisant 15 chapitres de l'AGENDA 21.
-

Projet d' Appui Institutionnel à la Gestion Publique (PAIGEP) Crédit 2911-MAG

Revue à mi-parcours du PAIGEP

Le contexte d'intervention, prévalant en 1994 et 1995 lors de l'identification des activités du PAIGEP, n'est plus du tout le même, et l'exécution des activités a prouvé au cours des deux dernières années qu'il était nécessaire de recentrer les activités du projet sur les priorités du moment. (Revue à mi-parcours du PAIGEP)



L'indispensable restructuration des activités du PAIGEP devra se faire autour de priorités absolues fondées sur les thèmes du suivi du programme d'ajustement, de l'amélioration de la gestion des finances publiques, de la réforme du système juridique et sur l'amélioration du fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Montant du crédit : 13,8 millions US\$ (75,2 milliards FMG)
Montant décaissé : 11 millions US\$
Date de démarrage : Décembre 1996
Date de clôture : Juin 2001
Contrepartie gouvernementale : 14,54 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable du Projet
 M. Daniel RAMAROKOTO
 Coordinateur Général du PAIGEP
 Antananarivo 101 MADAGASCAR
 Tél : (261-20) 22 216 28
 Fax : (261-20) 22 213 07
 E mail : mpaigep@dts.mg

Chargé du projet : Banque mondiale
 M. Dieudonné RANDRIAMANAMPISOA
 Direction des Opérations pour Madagascar,
 Comores, Maurice et Seychelles
 Antananarivo 101 MADAGASCAR
 Tél : (261 20) 22 289 17
 Fax : (261 20) 22 329 02

Objectifs

Appuyer le Gouvernement dans l'exécution de la réforme économique et l'amélioration de l'administration publique :

- en améliorant la qualité et la quantité de services publics de base tout en réduisant en parallèle l'implication du secteur public dans les activités productives ;
- en facilitant le processus de décentralisation à moindre coût et en encourageant la participation à la programmation et à la gestion locale du processus de développement ;
- en restaurant "l'Etat de droit" et en sécurisant les investisseurs locaux et étrangers par la mise en place d'un système juridique et judiciaire indépendant et plus efficace.

Descriptif

Suite à la revue à mi-parcours du projet (octobre-novembre 1998), les activités des différentes composantes du projet sont ainsi redéfinies :

Appui au Secrétariat Technique de l'Ajustement (STA) :

- Coordination des travaux techniques, macro-économiques et sectoriels dans

le cadre du processus d'ajustement ;

- Suivi de l'avancement des mesures de réformes, notamment des indicateurs sociaux qui fera désormais partie intégrante du rapport mensuel de suivi ;
- Réalisation d'études sectorielles prioritaires dans des secteurs porteurs



de croissance (pêche, tourisme, etc.) ; réalisation de campagnes d'information et de sensibilisation davantage focalisées sur le milieu rural où vivent environ 80% de la population ;

- Coordination des procédures de mise à jour du fichier unique des agents de l'Etat à la Direction Financière du Personnel de l'Etat ;
- Financement d'opérations visant l'augmentation des recettes fiscales de l'Etat au moyen des "Opérations Gisements Fiscaux".

Appui à l'Institut National de la Statistique (INSTAT) Comptes Nationaux et Enquête de Conjoncture :

- Transcription sur CD-ROM des données des comptes nationaux et de la nouvelle méthodologie d'élaboration des comptes nationaux ;
- Renforcement institutionnel de l'INSTAT.

Appui aux Départements Finances / Budgets / Economie / Plan :

- Analyses et prévisions macro-économiques ;
- Informatisation du réseau de la comptabilité publique ;
- Mise à jour des comptes de l'Etat par l'élaboration des comptes 1996 - 1997, 1998 ;
- Toilettage des textes régissant les opérations de change à Madagascar ;
- Harmonisation des nomenclatures comptable et budgétaire ;
- Informatisation de la Gestion de la Solde et des Pensions ;
- Audit des établissements publics, des comptes de commerce et des budgets annexes ;
- Amélioration du Tableau de bord des finances publiques pour le suivi de l'exécution du budget ;
- Appui renforcé à la nouvelle Cellule des

- Secteurs Sociaux de la Direction du Budget ;
- Enquête Prioritaire auprès des Ménages (EPM).

Réforme de la Fonction Publique

- Finalisation des audits de restructuration de 6 ministères pilotes (Education, Santé, Travaux Publics, Justice, Finances et Budget) ;
- Organisation et tenue d'un atelier d'intégration des résultats des audits et des études sur l'état des lieux du système actuel de rémunération et sur l'état des lieux du régime disciplinaire ;
- Réhabilitation de la gestion administrative des personnels de l'Etat (fonctionnaires + agents contractuels) avec :
 - a) la mise en place d'un système de rémunération basé sur le mérite ;
 - b) l'élaboration d'un nouveau statut général des personnels civils de l'Etat et actions de sensibilisation sur le nouveau statut ;
 - c) l'élaboration d'un code de déontologie de l'Administration et d'un nouveau code de conduite de l'Etat.

Décentralisation :

- Finition des études sur les opérations pilotes dans 1 province (Faritany) et 12 communes avec recensement fiscal et informatisation de la gestion comptable du Faritany ;
- Finition de l'élaboration d'une nomenclature budgétaire et comptable des communes.

Réforme du Cadre Juridique et Judiciaire

- Compilation et publication des lois existantes ;
- Réformes des lois ;
- Loi sur l'arbitrage ;
- Examen des procédures judiciaires ;
- Examen des conditions de travail des magistrats ;
- Formations des magistrats et des greffiers.

Réalisations et Impacts(déc. 2000)

STA

- Pilotage des négociations du CAS II et conclusion du crédit ;
- Finalisation et publication du Document Cadre de Politique Economique (DCPE) 1999-2001 ;
- Elaboration, en collaboration avec la Cellule Technique, du Document Intérimaire sur la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et la Croissance ;
- Sortie régulière des rapports mensuels de suivi des mesures de réformes macro-économiques et sectorielles (depuis 1995) ;
- Participation à la préparation et à la réalisation de la Revue du portefeuille des projets co-financés par la Banque mondiale et le Gouvernement ;
- Réalisation d'études et audit à caractère prioritaire : étude de restructuration du Ministère des Transports et de la Météorologie, étude pour l'identification d'un système approprié d'octroi de licences de pêche crevettière, enquête sur le permis de travail, de séjour et de carte de résident, élaboration d'un Guide sur les mesures foncières ;
- Réorganisation des méthodes de travail et dotation en équipements de sept centres fiscaux dans le cadre des "Opérations Gisements Fiscaux" ;
- Vulgarisation des mesures d'ajustement et des réformes dans les médias et en milieu rural.

INSTAT (Comptes Nationaux et Enquête de Conjoncture)

- Transcription sur CD-ROM des données des comptes nationaux et de la nouvelle méthodologie d'élaboration des comptes nationaux ;

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (composante restructurée)

- Publication du dictionnaire Français/Malgache et Malgache/Français des termes économiques ("Voambolana momba ny fihariana");
- Rapport Economique et Financier (REF) : rédaction du volet macroéconomique ;
- Elaboration d'une base de données sur les indicateurs économiques de Madagascar à partir de 1960 : mise à jour pour 1998 ;
- Cadrage des Lois de Finances Initiale 1999 et 2000 - Loi de Finances Rectificative 1999 ;
- Réalisation et publication des résultats de la deuxième Enquête Prioritaire (Enquête 1999) sur les thèmes de l'Education, de la Santé et de l'Emploi ;
- Informatisation du suivi de l'exécution de la loi de finances (Tableau de bord) commencée en 1999 ;
- Mise à jour des comptes de l'Etat par l'élaboration des comptes 1997 et 1998 ;
- Renforcement de la capacité des cadres nationaux par des actions de formation ;
- Informatisation et transfert de la gestion de la Solde et des Pensions des agents de l'Etat à la Direction de la Gestion Financière du Personnel de l'Etat.

REFORMES DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Finalisation des scénarios de restructuration des Ministères pilotes (Santé, Education, Justice) et présentation du scénario aux Autorités (scénario 1 bis adopté par le Gouvernement). Mise en œuvre des recommandations de restructuration au niveau du Ministère des Travaux Publics ;
- Elaboration d'un statut unique pour les agents de l'Etat et d'un nouveau code de déontologie (déposé à l'Assemblée Nationale pour adoption) ;
- Décompression progressive de la grille salariale (de 1 à 6) ;

DECENTRALISATION

- Réorganisation administrative et comptable

Au niveau de la province (Faritany) de Toamasina :

- Informatisation de la comptabilité, de la paie et de la comptabilité matière ;
- Elaboration d'une politique du personnel et formation des agents.

Au niveau des communes rurales :

- Mise à disposition des communes de documents de référence sur la réglementation et les méthodes de base de gestion.

- Amélioration des ressources

- *Taxe professionnelle* : mise en place au niveau du Faritany de Toamasina d'une base de données informatisées des contribuables assujettis à la Taxe professionnelle et d'un logiciel d'actualisation et de calcul ;
- *Les recensements fiscaux fonciers* : informatisation des données fiscales foncières et méthodologie de suivi du recensement, répliquables dans les autres communes de Madagascar ;
- *Emission des impôts fonciers* : mise à disposition de l'Administration fiscale d'un logiciel de gestion des bases de données, de calcul de l'impôt et d'édition du rôle ;
- Edition des rôles 1999 des douze communes pilotes.

- Elaboration d'une nomenclature budgétaire et comptable pour les communes avec expérimentation au niveau de 10 communes pilotes

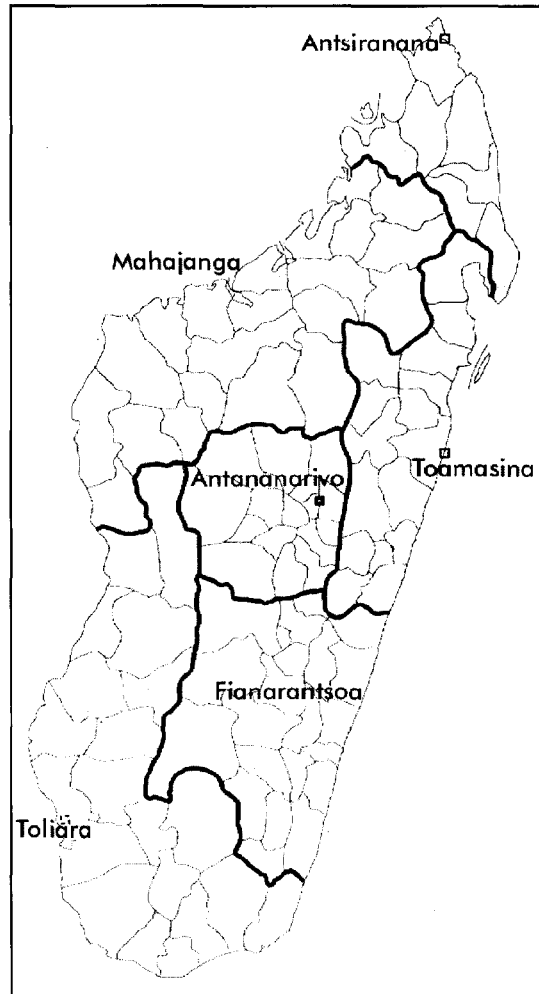
REFORME DU CADRE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

- Compilation et publication des lois

Compilation des textes existants suivant diffusion aux Autorités et à tous utilisateurs : droit civil (en cours de contrôle de qualité), Code de procédure civile, Code de procédure pénale, Code pénal ;

- Réforme du droit des affaires

Refonte et publication de textes de lois (Commission de Réforme du Droit des Affaires ou C.R.D.A.)



- Loi sur le statut du commerçant (Titre I du Code de commerce) ;
- Loi relative à la transparence des entreprises (Titre II du Code de commerce) ;
- Loi sur la publicité des privilèges ;
- Loi relative aux coopératives ;
- Loi portant Code des assurances à Madagascar ;
- Code de procédure civile : Projet de loi (476 art) adopté par le Conseil des Ministres du 06.10.2000 ;
- Loi sur le crédit-bail : en attente d'une contre-proposition du projet Micro-finance ;
- Loi sur la lutte contre la corruption : projet de loi (23 art) approuvé par le Conseil des Ministres le 16/05/00 - Transmis pour saisine de l'Assemblée Nationale le 14.06.2000 ;
- Loi sur les violences contre les femmes : Projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale le 12.10.2000 ;
- Loi sur les sociétés commerciales : Projet de loi (961 art) transmis pour saisine du Conseil du Gouvernement le 24.06.2000 ;
- Code de procédure pénale : Mise en place de la Commission de réforme du système pénal (C.R.S.P.) ;
- Loi sur les procédures collectives : Projet de loi (286 art) transmis pour saisine du Conseil du Gouvernement le 02.10.2000 ;
- Loi sur les sociétés civiles : Projet de loi transmis pour saisine du Conseil du Gouvernement le 22.06.2000 ;
- Promulgation en décembre 1998 de la loi n° 98-019 relative à l'arbitrage des différends commerciaux et publication d'errata en janvier 1999 ;
- Publication sur CD-ROM du Droit des Affaires, du Droit Civil et autres textes.

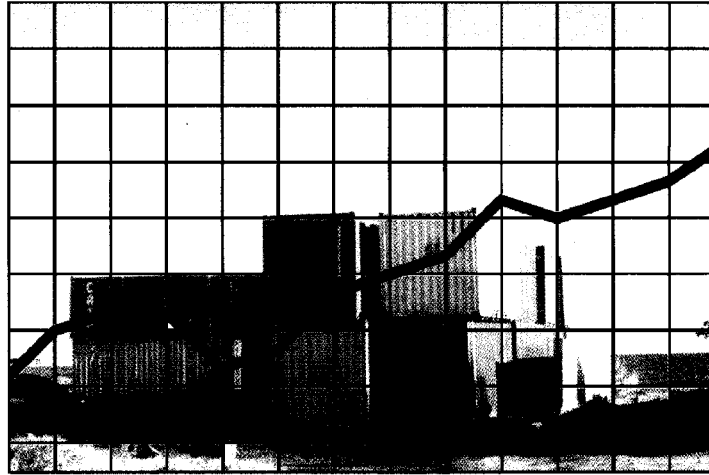
Les impacts de ces réalisations sont :

- Approbation des dossiers du CAS II et mise en vigueur du crédit ;
 - Autorités et bailleurs de fonds informés de l'avancement des réformes macro-économiques et sectorielles ;
 - Meilleure connaissance du grand public des tenants et aboutissants de l'ajustement structurel ;
 - Augmentation substantielle (84%) des recettes fiscales des sept (7) centres fiscaux pilotes ;
 - Renforcement de la mémoire institutionnelle de l'Instat par conservation sur CD-ROM des comptes nationaux 1993/1994/1995 et de la nouvelle méthodologie de confection des comptes nationaux ;
 - Informations plus récentes issues des enquêtes mises à la disposition des services de l'Administration, des opérateurs privés, des bailleurs de fonds, des chercheurs et étudiants, etc. ;
 - Suivi aisé de l'évolution de la situation sociale et de la pauvreté (constitution d'une base de données avec production de CD-ROM sur les résultats des enquêtes auprès des ménages et sur les indicateurs sociaux) ;
 - Présentation en temps voulu de la Loi de finances ;
 - Résultats des audits et propositions de restructuration remis aux Autorités aux fins de prise de décision ;
 - Le schéma de réorganisation du Faritany et les outils informatiques sont utilisables dans les autres Faritany moyennant quelques adaptations éventuelles ;
 - Au terme de l'expérimentation, les douze communes pilotes disposent d'une organisation plus efficace et constituent des références pour les autres communes de la Région ;
 - Une fiche d'enquête, une méthodologie pour conduire le recensement et un logiciel de gestion des bases de données fiscales foncières sont désormais disponibles pour les autres communes de Madagascar ;
 - Modernisation progressive des textes du droit des affaires ;
 - Renforcement des capacités des magistrats et des greffiers.
-

Projet d' Appui Technique au Développement du Secteur privé (PATESP) Crédit 2956-MAG

Synergie

Partenariat entre le PAIGEP et le Comité de Réflexion sur la Compétitivité (CRC) du projet PATESP, qui regroupe les intérêts privés : les deux parties ont convenu de s'échanger des informations notamment par l'intermédiaire de la lettre du "PAIGEP".



**Montant du crédit : 23,8 millions US\$
(131 milliards FMG)**
**Montant décaissé : 5,255 millions US\$
(28,9 milliards FMG)**
Date de démarrage : Février 1998
Date de clôture : Décembre 2002
**Contrepartie gouvernementale :
33,4 milliards FMG (incluant les taxes)**

Responsable du Projet
M. SOUMOUNDRONGA Alain
Coordinateur National du PATESP
MDSPP Antananarivo 101 MADAGASCAR
Tél : (261 20) 22 644 34
Fax : (261 20) 22 648 56
E mail : pcpriv@dts.mg / Mihpriv@dts.mg

Chargé du projet :
Mme Marie Ange SÁRAKA Yao
Washington D.C USA
Tél : (202) 473 4011
Fax : (202) 477 1822
E-mail : Msarakayao@woldbank.org

Objectifs

Les objectifs du projet consistent à aider le gouvernement à promouvoir une croissance plus rapide grâce au développement du secteur privé (participation des entreprises étrangères et renforcement des capacités des entreprises malagasy), et à faciliter la privatisation des entreprises publiques.

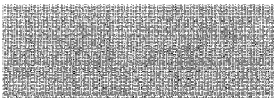
Descriptif

Ce projet s'articule autour de deux grands axes :

Programme de réforme de la politique économique dont la conception et la mise en œuvre des réformes, le programme de privatisation, l'appui au programme de réinsertion professionnelle et au Secrétariat Technique à la Privatisation, et à la création de fonds

de portage, de privatisation et d'une commission d'arbitrage.

Programme de renforcement des capacités du secteur privé dont l'appui au secteur privé (FASP) et au Comité de Réflexion sur la Compétitivité (CRC), l'accès au réseau Internet pour les entreprises locales, et la création d'un fonds pour l'organisation de séminaires.



Réalisations & Impacts

Dans le cadre de l'**Appui institutionnel** à la privatisation :

- Mise en place de tous les organes techniques chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de privatisation ;
- Préparation à la privatisation des 46 entreprises par le recrutement des organes techniques pour l'élaboration du désengagement pour 43 entreprises, l'audit financier et comptable de 6 entreprises, la mise en œuvre pour 6 entreprises ;
- Validation de la privatisation et de la liquidation effective des entreprises (7 privatisées et 5 liquidées) ;
- Publication d'un bulletin d'information sur le programme à destination d'un large public : 7 numéros jusqu'à présent ;
- Le programme de Réinsertion Professionnelle, établi en 1998, est déjà fonctionnel. Ses réalisations sont :
 - Engagement des négociations sociales, particulièrement pour les deux grands dossiers (SOLIMA et SIRAMA) ;
 - Elaboration d'un projet de protocole d'accord entre le PASERP et la compagnie d'assurance NY HAVANA ;
 - Finalisation des outils de pilotage des transferts et de la transaction sociale ;
 - Etude avec la Direction du travail sur le mode de traitement social des temporaires : cadre légal de leur départ, mécanisme de dédommagement ;
 - Simulation des coûts des indemnités de licenciement selon différents scénarios ;
 - Initialisation du traitement du personnel de la FAMAMA ;
 - Information des travailleurs sur les mesures sociales : 36 visites d'entreprises, 8 numéros de feuilles d'information ;
 - Formation des travailleurs à la démarche de réinsertion : 68 ateliers sur 17 sites ; 1727 participants pour 27 entreprises ;
 - Intégration des employés licenciés dans le dispositif de réinsertion (4 organismes d'appui impliqués) ;
 - Mise en place d'un plan social transversal validé par le Gouvernement et déjà opérationnel ;
 - Pilotage des transferts de personnel vers les nouvelles sociétés.

Dans le cadre du **renforcement des capacités du secteur privé**,

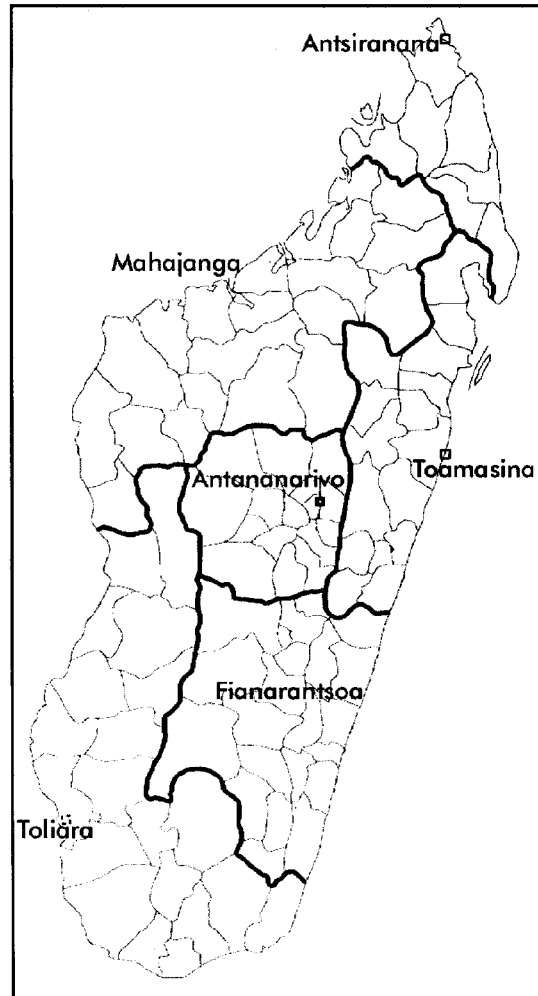
- Le FASP (Fonds d'Appui au Secteur Privé), durant ses 16 mois d'existence, a enregistré 655 demandes d'appui émanant de tout secteur, de toute taille, toute forme juridique d'entreprises et associations, toute nationalité. 241 conventions ont été signées pour un total de 3 millions US\$.
- En outre, les activités suivantes ont été accomplies :
 - Création d'un réseau informatique avec 16 postes fixes plus 1 portable ;
 - Mise en place de Centres de Documentations Virtuelles (CDV) à Tamatave, Diego-Suarez, Fianarantsoa, Mahajunga et Tulear ;
 - Financement pour la participation à des manifestations internationales (6 entreprises au Congrès International de la petite Entreprise; 5 associations à la Foire Internationale d'Iran; 9 entreprises au Salon International du Textile et de l'Habillement) ;
 - Partenariat avec les établissements financiers : UCB, BNI-CL, Fiaro, APDF, AMSCO ;
 - Mise en place d'un partenariat avec E BAS ;
 - Conception et élaboration d'un "Guide des Financements à Madagascar" ;
 - Partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Maurice.

Le Comité de Réflexion sur la Compétitivité (CRC) a, pour sa part, mené les activités suivantes :

- Proposition au Gouvernement d'un projet de statut d'association d'utilité publique pour la Chambre de Commerce de l'industrie et de l'artisanat et d'un projet de concurrence ;
 - Tenue d'une journée sur la compétitivité et des communications CRC en province ;
 - Etude sur la coopération régionale.
-

Les impacts de ces réalisations sont :

- Accès possible et facile :
 - aux informations relatives au FASP et à son mode d'accès à certaines données macroéconomiques sur Madagascar ;
 - aux informations de base permettant l'évaluation des coûts d'exploitation ;
 - à un aperçu de la fiscalité des entreprises ;
 - à un inventaire des sources de financement disponible localement.
- Suite à l'élaboration de la loi sur la concurrence qui définit clairement les règles des affaires, les investisseurs déjà en place et les investisseurs potentiels sont plus confiants quant à la sécurisation de leurs investissements ;
- Suite à l'augmentation de la confiance des investisseurs à travailler à Madagascar, l'investissement global du pays est en train d'augmenter ;
- L'impact attendu des interventions du FASP est une amélioration des performances des entreprises bénéficiaires en terme de productivité, de qualité des produits, de temps de réaction aux commandes, et d'amélioration du système d'information de gestion.



Projet d'Infrastructures Urbaines (AGETIP 2) Crédit 2968-MAG

AGETIP

Une AGETIP est une agence autonome à but non lucratif, créée pour gérer et exécuter les contrats de travaux prioritaires de rénovation ou d'entretien d'infrastructures urbaines identifiés par les communes, pour le compte de l'Etat.

AGETIP 2 intervient dans les communes urbaines de Mahajunga, Antsiranana, Antsirabe, Fianarantsoa, Toamasina et Toliara.

Décentralisation

Le projet travaille en collaboration avec le Service de la Décentralisation du Ministère de l'Intérieur, sur la programmation des contributions financières des collectivités territoriales décentralisées.

Approche participative

Les bénéficiaires (riverains, transporteurs, usagers) participent à l'identification des travaux prioritaires ; le gouvernement et les collectivités locales participent au suivi-évaluation des capacités des communes, en matière de budget, d'entretien et de maintenance durable des infrastructures réhabilitées ; les AGETIP de chaque région financent et coordonnent les travaux ; et les bureaux d'études et PME locaux les exécutent.

Optimiser les résultats

L'élargissement des critères d'éligibilité et des catégories de travaux permettront aux AGETIP d'étendre leur champ d'intervention (ex : réfection et construction de pistes rurales et de bâtiments publics), et d'améliorer encore l'impact social de ce type de projet.



Montant du crédit : 33 millions US\$ (214 milliards FMG)
Montant décaissé : 8,15 millions US\$ (51,3 milliards FMG)
Date de démarrage : Octobre 97
Date de clôture : Juin 2002
Contreparties communales : 12,6 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable national du projet :
 M. Mamy RAJAOBELINA
 Directeur général de l'AGETIPA
 B.P. 8590 101 Antananarivo Madagascar
 Tél : (261 20) 22 206 96 & 22 330 84
 Fax : (261 20) 22 330 88

Chargé du Projet, Banque mondiale :
 M. Hedi LARBI
 Washington DC., USA
 Tél : (202) 473 3169
 Fax : (202) 473 8038

Objectifs

En plus d'Antananarivo, étendre les zones d'application de l'approche AGETIPA (ou système de maîtrise d'ouvrage déléguée) à Antsiranana, Antsirabe, Toamasina, Mahajanga, Toliary et Fianarantsoa, en vue de réaliser :

- des travaux de réfection et de réhabilitation de rues, trottoirs, égouts, murs de soutènement et espaces publics identifiés par ces communes urbaines et le Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Ville, en collaboration avec les communautés et les usagers ;
- le développement des bureaux d'études et des petites et moyennes entreprises.

Descriptif

C'est un programme en quatre parties :

Travaux

- Sur la base des programmes établis par les municipalités, financer des travaux de construction ou de réhabilitation de routes urbaines et interurbaines, de murs de soutènement, d'escaliers publics, de

systèmes de drainage, de places de marché, d'arrêts d'autobus, d'abattoirs et de bâtiments scolaires et sanitaires;

- Recruter des bureaux d'études pour superviser lesdits travaux.

Equipements

- Fournir des équipements de base aux laboratoires qui n'en ont pas ;

- Pendant la durée du projet, louer auprès du secteur privé des machines à béton et des moules, pour fournir des pavés en béton aux contractants.

Formations & études

- Former le personnel municipal en sélection et gestion de sous-projets ;
- Former les bureaux d'études en gestion des sites des travaux et sur la notion de qualité du travail ;

- Former le personnel d'appui au projet ;
- Financer les audits techniques et financiers du projet ;
- Financer les études d'évaluation environnementale et économique ;
- Financer les revues annuelles du projet.

Coûts de fonctionnement des agences

- Chaque AGETIP prélève 6,8% sur tous les contrats qu'elle gère, pour couvrir ses frais de fonctionnement.

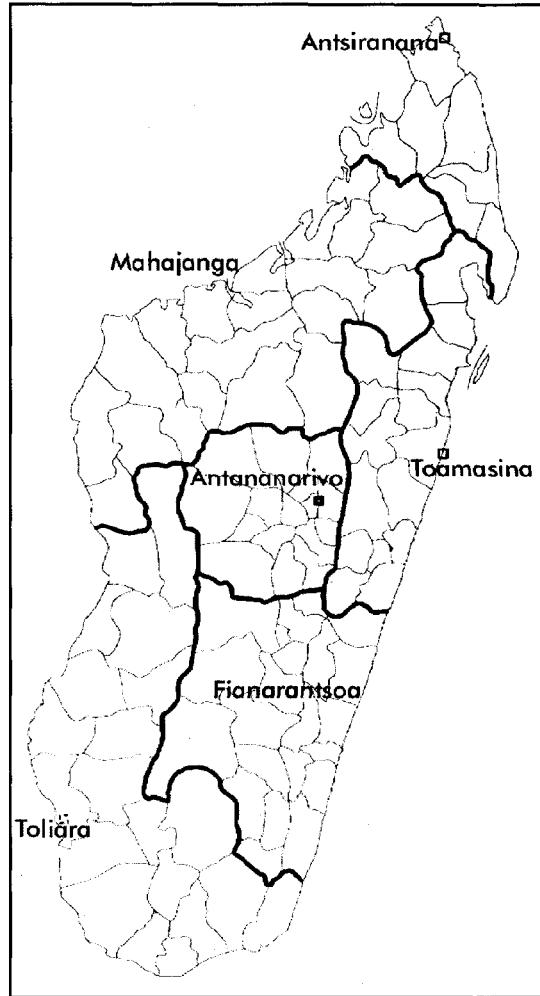
Réalisations & Impacts

- 376	sous-projets menés à terme pour la réhabilitation et l'aménagement de :
- 85,91	kilomètres de routes
- 16,54	kilomètres de ruelles
- 2,73	kilomètres d'escaliers
- 65 319	mètres carrés de trottoirs
- 5 775	mètres cube de mur de soutènement
- 40,63	kilomètres de canalisation curés (y compris curage regards)
- 82,56	kilomètres de canalisation neuve (y compris regards)
- 3	unités de jardins
- 3	unités de marchés
- 3 343 004	unités de pavés
- 280 911	unités de boutisses
- 962 755	unités de pavés autobloquants

692 contrats signés.

18 430 hommes/mois d'emplois créés pour un objectif de 100 000.

1 884 hommes/modules formés pour 212 modules de formation.



Deuxième Projet de Développement du Secteur Energie

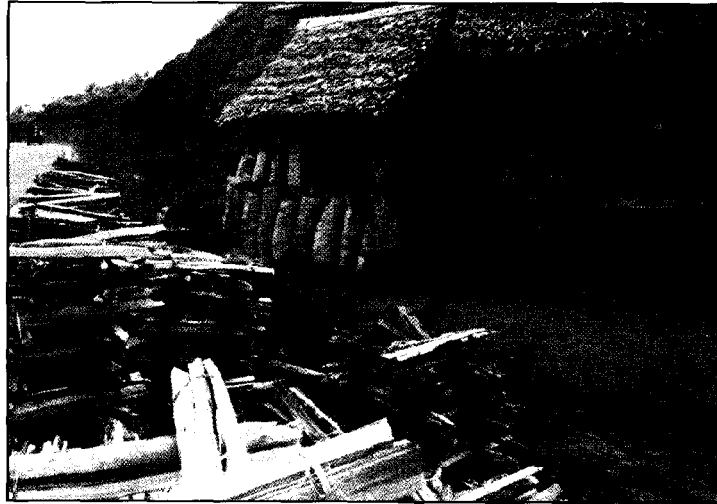
(ENERGIE 2) Crédit 2844-MAG

Contexte général

Dès 1996, ce programme a précédé la rédaction par l'Office National de l'Environnement 2 du schéma-directeur d'une politique de développement énergétique écologiquement durable. Cette contribution à l'amélioration des rendements énergétiques et des économies d'énergie va dans le sens d'une protection de l'environnement, tout en réduisant les coûts de l'énergie domestique familiale.

Financement IDA
Cofinancement
BADEA :
6,6 millions US\$
AFD :
3,85 millions EURO
BEI :
25 millions EURO
JIRAMA :
26,5 millions US\$

Photo Didier BAZILE



Montant du crédit : 46 millions US\$ (253 milliards FMG)
Montant décaissé : 20,6 millions US\$ (135 milliards FMG)
Date de démarrage : Août 1996
Date de clôture : Juin 2001
Contrepartie gouvernementale : 110 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable national du projet :
M. Rodolphe RAMANANTSOA
Coordinateur National du Projet Energie 2
Ministère de l'Energie et des Mines
B.P. 257 Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : (261 20) 22 255 15
Fax : (261 20) 22 269 36
Cel : (261 30) 23 825 63

Chargé du Projet, Banque mondiale :
M. Willem FLOOR
Senior Energy Planner
Washington D.C. USA
Tél : (202) 473 3579

Objectifs

Les perspectives de croissance durable à Madagascar requièrent un approvisionnement adéquat en électricité des populations péri-urbaines et rurales. Après avoir initié une réforme du cadre institutionnel de la production et de la distribution de l'énergie électrique, en vue d'une meilleure efficacité économique et gestionnelle, avant la privatisation progressive du secteur, ce projet vise à favoriser une production et une consommation d'électricité plus rentable pour tous, afin de sauvegarder l'environnement.

Descriptif

Le projet englobe la majeure partie des investissements de la JIRAMA en matière de réhabilitation et d'extension de la production, du transport et de la distribution pendant la période 1996 à 2001.

En ce qui concerne la production : le programme met l'accent sur la réhabilitation des

Centrales hydroélectriques existantes. Pour la majorité des petits centres isolés toutefois, la seule solution envisageable est l'adjonction de petits groupes électrogènes diesel (40 à 500 kW).

Dans le domaine des lignes de transport : les travaux consisteront à incorporer plusieurs centres

actuellement desservis par des centrales diesels à des réseaux qui ont une capacité hydroélectrique excédentaire.

Dans le domaine de la distribution : le projet financera la réhabilitation, l'expansion et la rénovation des réseaux dans les huit centres urbains les plus importants du pays. L'expansion sera effectuée conformément à un plan directeur établi par des consultants financés par l'IDA. A Antananarivo, où la capacité du réseau de distribution existant de 5 KV ne suffit plus aux besoins de la ville, les réseaux seront rénovés en utilisant un niveau de tension de 20 KV, conformément à un plan directeur établi dans le cadre du projet Energie I.

Pour les autres programmes, le Projet requiert :

- Des outils et équipements pour l'entretien et la maintenance ;
- Un programme de réduction des pertes ;
- L'amélioration des systèmes de gestion et de la formation du personnel ;
- Un plan d'expansion au moindre coût du Réseau Interconnecté Tana (P.E.M.C) ;
- La mise en place de production privée d'électricité et recherche d'un partenaire de la JIRAMA pour l'extension de la Centrale d'Andekaleka.

Réforme institutionnelle (Volet B, C et D)

- Refonte du cadre légal et réglementaire régissant le secteur de l'électricité et création d'un organe de régulation ;

- Préparation d'un programme de privatisation de la JIRAMA, visant à l'adapter au cadre légal révisé et à ouvrir son capital aux actionnaires privés ;
- Amélioration de la gestion du personnel et modernisation du plan directeur informatique.

Programme d'amélioration des rendements énergétiques

- Lancement d'une campagne nationale pour l'amélioration des fourneaux au charbon de bois "FATAPERA" et d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie dans le secteur de l'industrie et des transports ;
- Lancement d'un programme intégré de mesures à prendre dans la région de Mahajanga comprenant :
 - . Un plan directeur d'approvisionnement en combustibles ligneux (bois) ;
 - . La création d'organismes et la mise en place de mécanismes en vue d'une meilleure gestion de forêts ;
- L'identification de sources d'énergie alternatives et de substitution pour la cuisson des aliments, par la promotion de foyers au charbon de bois amélioré, la formation des bûcherons, charbonniers et par l'initiation des fabricants de fourneaux à de nouvelles techniques ;
- Renforcement des capacités humaines et matérielles du bureau de coordination du projet.

Réalisations & Impacts

1. Partie A

Centrales hydroélectriques

- Etude de préparation de travaux de réhabilitation, effectuée et terminée en janvier 1995 : établissement des dossiers d'appels d'offres.
- Remise à niveau de la centrale hydraulique de la Namorona.

Centrales thermiques

- Acquisition et mise en service de 23 nouveaux groupes électrogènes ;
- Acquisition et mise en service de deux groupes de 1000 KW et 1600 KW destinés respectivement pour Nosy Be et Antsiranana. Les deux groupes sont installés et mis en service depuis le mois de juillet 1999.
- Acquisition et mise en service de 49 nouveaux groupes pour les petits et moyens centres thermiques deuxième phase

Réhabilitation et installation des nouveaux équipements dans les grands centres diesel

Lignes de transport

- Réhabilitation des lignes de transports

Distribution

- Renforcement et extension des réseaux de distribution
-

2. PARTIE B, C et D

Partie B : Programme d'électrification (PROGELEC)

A partir de l'existant, des enquêtes socio-économiques ont été réalisées dans 120 villages sur tout le territoire.

La mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) a permis d'élaborer un Schéma Directeur d'Electrification Rurale et de proposer une tarification adaptée à la zone rurale.

Un catalogue des techniques d'électrification a été réalisé permettant d'écartier les techniques inadaptées au contexte malgache.

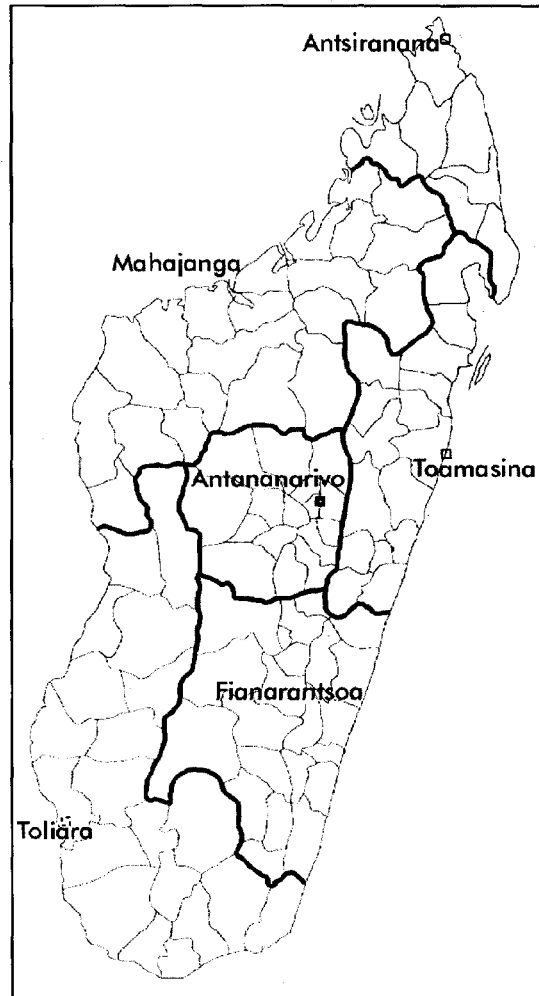
Le projet de décret pour la création de l'Agence de Développement de l'Electrification Rurale est en cours de finalisation.

Partie C : Réforme institutionnelle du Secteur Electricité

- Promulgation de la loi N°98-032 portant réforme du secteur d'électricité le 22 janvier 1999 ;
- La préparation des textes réglementaires y afférents en cours ;
- La restructuration de la Jirama en cours ;
- L'étude sur la tarification de électricité est terminée et doit déboucher sur la rédaction du décret sur les tarifs ;
- La mise en place de l'Organisme régulateur, le Conseil de l'Electricité, est prévue en 2001 ;
- Les études et la définition de la stratégie pour la privatisation de la Jirama sont en cours.

Partie D : Programme d'amélioration du rendement énergétique

- *Le Programme Pilote Intégré de Mahajanga (P.P.I.M.)* est dans sa deuxième phase et la Cellule Energie Domestique a été créée le 29 septembre 2000. Un contrat GELOSE (Gestion Locale Sécurisée) est en cours de négociations avec l'ONE.
- *Le Programme National d'Economie Bois Energie (P.N.E.B.E.)* travaille sur 3 volets :
 1. **La demande** : réalisation de campagnes de sensibilisation sur l'utilisation des fatana mitsitsy : 22 500 foyers économes diffusés entre juin et décembre 2000;
 2. **L'offre** : analyse de la structure des prix des combustibles ligneux et de son impact sur les dépenses des ménages;
 3. **L'artisanat** : mise au point de foyers économes à bois de feu et à charbon de bois correspondant à des économies de 20 à 70% selon les modèles proposés ; formation de 450 artisans répartis dans 16 villes sur tout le territoire.



Projet-pilote d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu rural (PAEPAR) Crédit 3025-MAG

Appuis institutionnels

Grâce au projet PAEPAR, la loi N° 98029 régissant le secteur de l'eau et de l'assainissement a vu le jour le 20 janvier 1999. Une nouvelle politique sectorielle en matière d'eau et d'assainissement, basée notamment sur le désengagement de l'Etat des opérations directes et sur la promotion de la participation du secteur privé et des communautés a été adoptée, ainsi qu'une stratégie d'application de cette politique.



IEC

Financement, conception et lancement de campagnes d'information-Education-Communication, pour diffuser la politique sectorielle et la loi sur l'eau.

Approche participative & Pérennisation

Tous les intervenants dans le secteur sont impliqués dans le projet, afin que les infrastructures construites et réhabilitées continuent à exister et à bien fonctionner, au-delà du projet.

Ainsi, les communautés bénéficiaires participent à toutes les étapes des travaux et contribuent aux frais d'entretien et charges fixes.

Des ateliers de concertation et de coordination des activités sont organisés périodiquement avec tous les intervenants du secteur.

Montant du crédit : 17,3 millions US\$ (95,2 milliards de FMG)
Montant décaissé : 838 080,24 US\$ (3,83 milliards de FMG)
Date de démarrage : Juin 1998
Date de clôture : Juin 2003
Contre-partie gouvernementale : 18,8 milliards FMG

Responsable National du projet :
 M. Herivelo RAKOTONDRAINIBE
 Chef du projet PAEPAR
 Ministère de l'Energie et des Mines
 B.P. 280 Antananarivo 101 Madagascar
 Tél : (261 20) 22 417 57 & 255 15
 Fax : (202) 473- 8301

Chargé du projet, Banque mondiale :
 M. Alain Locussol
 Washington D.C. USA
 Tél : (202) 458- 8121

Objectifs

- Doter le secteur public, le secteur privé et les communautés des moyens institutionnels, techniques et matériels appropriés pour que l'approvisionnement en eau et l'assainissement en zone rurale soient assurés de manière efficace, économique et permanente ;
- Apprendre aux communautés à participer à la préparation, l'exécution et la gestion des installations en eau potable, et à contribuer aux frais d'entretien et de maintenance.

Descriptif

Les quatre composantes du projet sont :

Construction des installations d'alimentation en eau et d'assainissement & Education en matière d'hygiène :

- Construction de 180 réseaux de conduites d'eau gravitaires par deux ONG Caritas et Fikrifama en sensibilisant les communautés

bénéficiaires pour qu'elles participent à la construction, l'entretien et la maintenance des installations, ainsi qu'aux frais et charges fixes ;

- Forage de 500 puits villageois équipés de pompes manuelles selon l'organisation suivante :
 - Activités d'IEC pour assurer la participation communautaire par l'ONG Taratra ;

- Etudes hydrogéologiques et géophysique pour l'implantation des points d'eau et pour le suivi et le contrôle des travaux par BURGEAP ;
- Exécution des forages par la C.G.C. ;
- Fourniture et installation des pompes manuelles par SOMECA-VERGNET.

Règlementation & cadre juridique du secteur de l'eau et de l'assainissement

- Révision la politique sectorielle, notamment en redéfinissant les rôles respectifs du secteur public, du secteur privé et des communautés, pour un approvisionnement en eau et un assainissement durables ;
- Elaboration et mise en place d'une stratégie d'application de cette politique sectorielle ;
- Préparation de la Loi sur l'eau ;
- Large diffusion de la politique sectorielle par des campagnes d'Information - Education - Communication (IEC), et par l'organisation d'ateliers, tables rondes, etc.

Réorganisation & renforcement des capacités du secteur de l'eau et de l'assainissement

- Fourniture d'un appui technique et matériel au projet pour monter son bureau et son système de gestion financière et comptable ;
- Financement d'une étude sur la réorganisation du secteur, basée sur la

politique sectorielle révisée et la décentralisation en cours ;

- Financement d'une étude sur la réorganisation de la Direction de l'Exploitation de l'eau, ainsi que des formations et autres pour mettre en oeuvre les résultats de cette étude ;
- Financement d'une étude sur la gestion des ressources en eau ;
- Fourniture d'un appui technique au secteur privé pour améliorer ses prestations, en matière d'alimentation en eau et d'assainissement.

Etudes & définition de stratégies d'Information-Education-Communication

- Fourniture d'un appui technique lors des évaluations de la demande et des bénéficiaires, sur les plans environnemental et sanitaire ;
- Financement d'une étude technologique d'approvisionnement en eau et d'assainissement ;
- Financement de la mise au point et de la diffusion des instruments d'IEC, en vue de la préparation d'une stratégie et d'une méthodologie nationales ;
- Financement d'une étude sur les mécanismes de financement des prestations de services dans le secteur ;
- Mise en oeuvre des campagnes IEC.

Réalisations & Impacts

Réalisations

- Exécution de 133 adductions d'eau gravitaires ;
- Audit de 72 adductions d'eau gravitaire terminées en 98 (11) et 99 (61) ;
- Lancement des appels d'offres pour l'acquisition des tuyaux avec accessoires pour l'exécution des AEPG ;
- Etude des systèmes de captage ;
- Promulgation du code de l'eau comme loi de l'Etat ;
- Volet 500 forages :
 - . Mise en place et début des activités du bureau d'études chargé du suivi et contrôle des activités d'IEC, de forages et de l'établissement des plans d'exécution ;
 - . Appui technique et matériel pour le bureau du projet :
 - * Système de gestion financière et comptable ;
 - * Audit de la situation financière du projet.

Impacts

- Augmentation du nombre des installations d'approvisionnement en eau potable ;
- Amélioration de la qualité des services d'approvisionnement en eau potable et en assainissement domestique ;
- Accroissement du nombre des populations ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Meilleure gestion des ressources en eau ;
- Augmentation des revenus des villageois ;
- Réduction des dépenses en médicaments et soins médicaux ;
- Moins de temps passé pour chercher de l'eau ;
- Baisse du taux de mortalité due à l'eau non potable ;
- Sens de l'hygiène accru chez les populations ;
- Bonne gestion de l'environnement autour des sites et propreté des villages ;
- Durabilité et bon fonctionnement des installations assurées par les communautés et des opérateurs privés performants à la fin du projet.

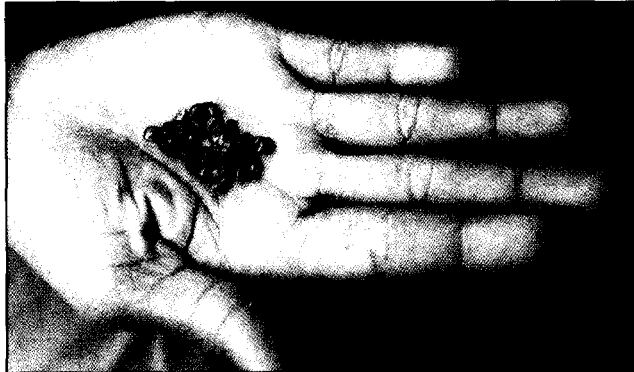
Projet de Réforme du Secteur Minier (PRSM) Crédit 3111-MAG

Contexte général

Le Gouvernement malgache conscient du besoin d'améliorer la compétitivité des conditions de mise en valeur du potentiel minier sur le plan international, décide d'entreprendre une nouvelle politique minière centrée sur la promotion des investissements privés.

Cette nouvelle politique approuvée par l'IDA, sert à développer le secteur à la hauteur du potentiel géologique et minier du pays.

A cet égard, le Gouvernement malgache a reçu un financement de l'IDA qui rentre dans le cadre du Projet de Réforme du Secteur Minier.



**Montant du crédit : 5 millions US\$
(32,5 milliards FMG)**

Date de démarrage : Janvier 1999

Date de clôture : 31 mars 2002

**Contrepartie gouvernementale :
2,3 milliards FMG (incluant les taxes)**

Responsable national du projet :

M. Alain DASO
Coordinateur
B.P. 280 - 101 Antananarivo
Tél/Fax : (261 20) 22 418 73

Chargé du Projet, Banque mondiale :

M. PAULO DE SA
Worldbank
WASHINGTON, DC

Objectifs

Les objectifs spécifiques du projet visent à :

- Compléter les réformes sectorielles (légales, fiscales et institutionnelles) destinées à promouvoir les investissements privés et l'intégration des petites exploitations aux filières économiques formelles ;
- Renforcer la capacité institutionnelle pour l'application des lois et des réglementations sectorielles, l'administration des droits miniers, la diffusion de l'information géologique de base, la gestion environnementale et sociale des activités minières, le développement des petites exploitations minières.

Descriptif

Le projet comporte deux composantes principales :

- a) L'exécution de la Politique sectorielle,
- b) L'Unité de Coordination du Projet.

La première composante englobe toutes les actions d'Assistance technique pour atteindre les objectifs tandis que la seconde porte sur la

gestion du projet et la coordination des activités.

Les différents volets d'activités du projet pour l'exécution de la Politique sectorielle sont :

La normalisation des petites opérations et de l'artisanat minier

- Définition et réalisation d'essais pilotes d'un programme intégré de



gestion du secteur des petites exploitations minières et de l'artisanat minier et le développement de la capacité de la Direction des Mines et de la Géologie pour assurer le suivi et le contrôle des activités minières.

L'évaluation de l'environnement dans le secteur minier et mise en place du Système d'Information et de Gestion Environnementale (SIGE)

•Ce volet vise à renforcer la capacité institutionnelle pour la gestion de l'environnement dans le secteur minier et à élever le niveau de connaissance des conditions environnementales de base dans les régions minières ainsi que des impacts environnementaux, sociaux et économiques du développement minier à travers des études pilotes (études environnementales de base, audits environnementaux, études d'impacts sociaux et économiques). La mise en place du

Système d'Information et de Gestion Environnementale (SIGE) et le renforcement de la capacité du Service des Affaires Environnementales figurent parmi les objectifs de ce volet.

La Réforme et le Développement des Capacités Institutionnelles.

•Ce volet comporte :

- La réforme du cadre légal, réglementaire, fiscal ainsi que le renforcement institutionnel par la mise en application des résultats de l'audit institutionnel sous financement PATESP ;
- Dialogue de politique sectorielle et de consensus sur le programme de la réforme ;
- Renforcement du Cadastre minier et système d'enregistrement ;
- Renforcement du Système d'Information Géologique et Minier (SIGM).

Réalisations & Impacts

Réalisations

Le cadre légal de la réforme du secteur est pratiquement terminé avec :

- le code minier adopté le 30 Juillet 1999 ;
- le décret d'application adopté le 15 Avril 2000 ;
- le décret MECIE n° 99-054 adopté le 15 Décembre 1999 dans sa version finale, et en définitive publié le 26 Avril 2000 ;
- l'Arrêté interministériel sur la réglementation environnementale minière adopté le 6 Novembre 2000 ;
- le Projet de loi sur les Grands Investissements miniers passé en lecture tournante auprès des membres du Gouvernement et en cours de révision pour être présenté au Conseil de Gouvernement.

En ce qui concerne les petites mines :

- l'étude diagnostique sur l'exploitation minière à petite échelle à Madagascar est terminée ;
- l'étude sur la commercialisation des pierres précieuses et d'autres produits des petites exploitations minières à Madagascar est terminée ;
- le choix des projets pilotes par méthode participative pour l'élaboration du plan de gestion intégré est achevé :
 - . Assistance à l'établissement de l'association des petits mineurs à Mahaiza-Antsirabe ;
 - . Mise en place des services de location d'équipement lapidaire ;
 - . Elaboration d'un annuaire minier et établissement d'une plate forme sur Internet ;
- appui à la création et la mise en opération par voie réglementaire de la Zone d'Activités Economiques Spéciale de Vatovandry (ZAES), avec l'apparition d'une nouvelle ruée pour le rubis. Cette action a été réalisée depuis Décembre 2000 avec la Direction des Mines et de la Géologie, un Comité Interministériel érigé à cet effet et la Cellule Juridique du MEM.

Concernant le renforcement de la capacité institutionnelle :

- le Bureau du Cadastre Minier a été ouvert depuis le 15 Mai 2000 ;
- le Prototype du Système Informatisé de Gestion des Titres Minières a été présenté et sa version finale est prévue d'être installée au mois de Mai 2001 ;
- le Conseil d'Administration du Bureau de Cadastre a été mis en place et sa première réunion a eu lieu le 12.12.2000.

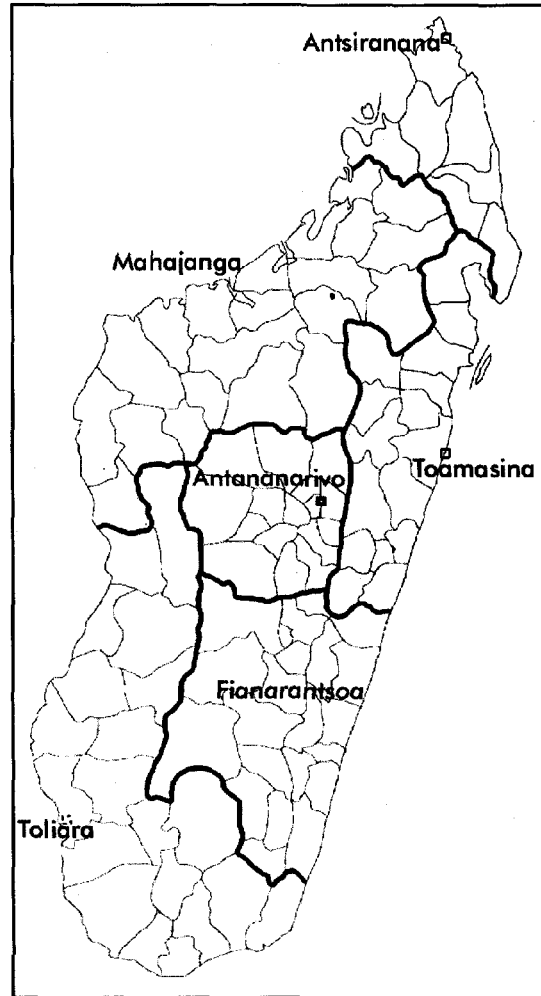
Sur le plan de la réhabilitation des bâtiments, les travaux de :

- réhabilitation du Bâtiment du Service Géologique sont terminés ;
- réhabilitation des bureaux des Directions Inter Régionales de Mahajanga et de Tuléar sont achevés ;
- au vu de l'attribution au MEM des bâtiments et terrains dans les provinces de Tamatave,

Fianarantsoa et Diego Suarez, le programme de réhabilitation pour ces provinces sera réalisé courant 2001.

Impacts

- Le Projet PRSM a permis au Ministère de l'Energie et des Mines de rencontrer les exigences sectorielles de déblocage du CAS II ;
- Le Bureau du Cadastre Minier est opérationnel ;
- Parmi les plus importants résultats du Projet, la matérialisation d'un réel partenariat Administration-Opérateurs privés s'est traduit par :
 - . La participation à l'élaboration de l'ensemble des textes légaux ;
 - . La prise en compte commune de la dimension environnementale ;
 - . La prise en charge, en partenariat de la vulgarisation des nouveaux textes auprès des divers intéressés, en particulier les Autorités locales des lieux d'exploitation.
- Les actions d'appui de la Direction des Mines et de la Géologie pour les problèmes liés à l'exploitation du Saphir dans le Sud ont abouti à une nette amélioration de la déclaration des valeurs d'exportation de ce produit : en référence aux 5 Millions US\$ de 1998, 10 Millions US\$ en 1999 et 20 Millions US\$ pour l'an 2000 ;
- A la requête du Gouvernement de Madagascar, la Banque mondiale s'est déclarée favorable au financement de la phase II du PRSM. Cet appui cadrerait dans la Stratégie Nationale de la Lutte contre la Pauvreté avec la poursuite et l'intensification des efforts de régularisation des mines artisanales informelles, l'amélioration de la gouvernance dans le secteur, la déconcentration de l'Administration minière dans les Provinces autonomes et le soutien à l'investissement privé par la fourniture et la mise à disposition des données géologiques et minières de base fiables.

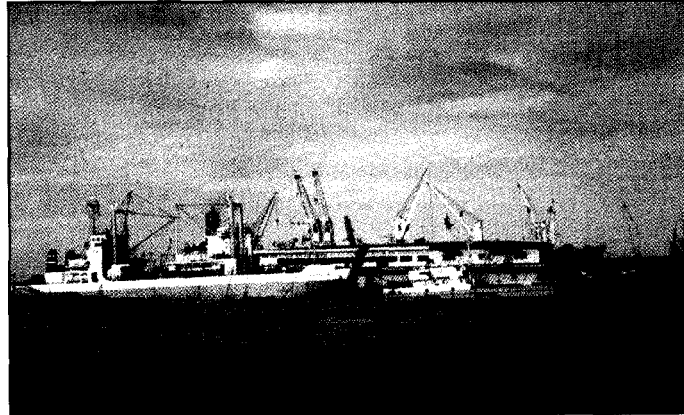


Projet de Réforme et de Réhabilitation du Secteur des Transports (PRRST) Crédit 3364-MAG

Le Programme

sectoriel des transports (PST) est une structure administrative dirigée par un Secrétariat Exécutif placé sous la supervision du ministère des Transports et de la Météorologie (MTM) et du ministère des Travaux publics (MTP). Il représente la stratégie sectorielle de transport mise en place par le Gouvernement malgache en coopération avec les bailleurs de fonds.

Cette stratégie met l'accent sur la redéfinition des rôles respectifs du Gouvernement et du secteur privé dans le cadre du désengagement de l'Etat



Montant du crédit : 65 millions US\$ (422 milliards FMG)
Montant décaissé :
Date de démarrage : novembre 2000
Date de clôture : Juin 2008
Contrepartie gouvernementale : 16 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable national :
 Mme Justine RASOAVAHINY,
 Secrétaire Exécutif du Programme sectoriel des transports
 Porte 216, Ministère des Travaux publics
 Antananarivo MADAGASCAR
 Tél : (261 20) 22 320 33 / 22 372.02
 Fax : (261 20) 22 373.85

Chargé du projet Banque mondiale :
 M. Dieter SCHELLING
 Washington D.C. USA
 Tél : (202) 473 5722
 Fax : (202) 473 8326

Objectifs

Le Projet vise trois grands objectifs :

- améliorer l'efficacité économique en aidant le Gouvernement à mettre en œuvre une stratégie qui consiste à transférer au secteur privé certaines compétences que celui-ci peut mieux assumer ;
- développer la croissance économique en éliminant les goulots d'étranglement des infrastructures dans une économie de plus en plus ouverte et diversifiée ;
- assurer la pérennité des infrastructures existantes et du patrimoine naturel en donnant la priorité à l'entretien et à la conservation des infrastructures.

Descriptif

Les quatre composantes du Projet sont :

Réforme du cadre réglementaire et développement du secteur privé

- Cadre réglementaire de l'aviation civile ;
- Réforme du secteur portuaire ;
- Commercialisation/liquidation des

- unités de production du MTP ;
- Transports routiers ;
- Entreprises de travaux publics ;
- Facilitation des transports et du commerce.

Restructuration et réforme de la politique sectorielle

- Restructuration du MTP ;
- Préparation d'un plan social ;



- Renforcement des capacités ;
- Politique routière.

Protection de l'environnement

- Suivi de la performance environnementale du secteur des transports ;
- Prévention et atténuation des effets des catastrophes naturelles ;
- Mesures d'urgence et études de protection du littoral ;
- Ratification de la convention internationale MARPOL sur la prévention de la pollution par les navires ;
- Ratification de la convention internationale OPRC sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures ;
- Enlèvement des épaves des navires échoués, notamment sur la côte orientale (Fort-Dauphin, Nosy Mangabe) ;
- Achat de structures métalliques de secours (ponts).

Amélioration des infrastructures économiques

- Infrastructures portuaires : Mahajanga, Toliara ;
- Infrastructures fluviales : Tsiribihina, Sofia ;
- Routes nationales : entretien périodique :
 - * 62 km sur la route de Mananjary RN25 ;
 - * 112 km entre Ambanja et Ambilobe sur la RN6 ;
 - * 222 km Antsirabe-Miandrivazo RN34 ;
 - * 131 km Vohidiala-Ambatondrazaka-Vohitraivo RN44-3a.
- Etudes de faisabilité :
 - . Ports touristiques ;
 - . Port de Toamasina ;
 - . Signalisation maritime des côtes ;
 - . Réhabilitation d'environ 900 km de routes nationales revêtues ;
 - . Amélioration de pistes rurales ;
 - . Amélioration des aéroports secondaires.
- Supervision des travaux publics.

Projet de Renforcement du Système Educatif (CRESED II) Crédit 3046-MAG

CRESED II et PNAE II

Le CRESED II participe à la réalisation du Programme National pour l'Amélioration de l'Education/Formation (PNAE II) dont les objectifs sont :

- Universaliser l'enseignement primaire
- Former les agents que requiert le modèle de développement national et régional adoptés
- Assurer la réussite de l'apprentissage et de la formation à tous les niveaux d'enseignement
- Assurer l'efficacité du système



**Montant du crédit : 65 millions US\$
(429 milliards FMG)**
Montant décaissé : 5,53 %
Date de démarrage : Janvier 1999
Date de clôture : Juin 2003
**Contrepartie gouvernementale :
54 milliards FMG (incluant les taxes)**

Responsable du Projet
 Mme Josiane RABETOKOTANY
 Coordonnateur technique
 B.P. 331 Antananarivo 101
 MADAGASCAR
 Tél : (261 20) 22 264 64
 Fax : (261 20) 22 292 13

Superviseur de la Banque Mondiale
 M. Daniel VIENS (AFTH4)
 Washington D.C. USA
 Tél : (202) 473 2947
 Fax : (202) 473 8216

Objectifs

- Aider à donner à tous, l'accès à l'enseignement primaire de qualité ;
- Appuyer l'expansion progressive et l'amélioration de l'enseignement secondaire ;
- Promouvoir la modernisation et la diversification de l'enseignement supérieur afin de l'adapter aux besoins de la nation malgache.

Descriptif

Le CRESED II s'articule sur cinq grands axes d'intervention :

L'enseignement primaire

Objectif

Tous les enfants d'âge scolaire vont à l'école, y restent jusqu'à la fin du primaire et y réussissent.

Zones d'intervention

Dans 40 CISCOS et sur environ 4000 écoles.

Approche

Etablissement de contrats-programmes entre l'Etat, l'école, la communauté locale et les parents d'élèves.

Principales activités

- sensibiliser, informer et former les communautés locales ;
- aider à l'amélioration de la gestion de l'école ;



- participer à l'amélioration des compétences des enseignants et des Directeurs des écoles cibles ;
- renforcer l'encadrement et la capacité de gestion pédagogique ;
- participer à l'amélioration du bâtiment scolaire (remettre en état ou construire quelques 9200 salles de classe et les équiper).

L'enseignement secondaire

Objectif

Améliorer l'accès, la qualité et la réussite de l'apprentissage dans l'enseignement secondaire, notamment dans les zones rurales.

Lieux d'intervention

40 CEG et 10 Lycées.

Approche

Etablissement de contrats-programmes entre l'Etat, l'établissement, les collectivités décentralisées et les parents d'élèves.

Principales activités

- sensibiliser, informer et former les entités locales ;
- aider à l'amélioration de la gestion de l'établissement ;
- participer à l'amélioration des compétences des enseignants et des Chefs d'établissement cibles ;
- renforcer la capacité de gestion pédagogique des établissements cibles
- remettre en état ou construire et équiper quelques 320 salles de classe.

L'enseignement supérieur

Objectif

Développer un système de formation et de recherche de qualité pour mettre à la disposition des secteurs professionnels de la société malgache des ressources humaines capables de répondre aux besoins de ces secteurs.

Approche

Mise en place d'un Fond d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (FADES).

Principales activités

- Appui financier et technique aux sous-projets répondant aux critères exigés pour l'atteinte de l'objectif cité ci-dessus ;
- Appui à la réalisation d'études de faisabilité des sous-projets.

Bénéficiaires

Universités d'Etat et Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées.

Champs d'application

- Redéfinition et/ou adaptation des programmes d'enseignement supérieur en vue de former les étudiants aux nouvelles connaissances et compétences requises par les secteurs socio-économiques ;
- Développement et/ou renforcement de la

- pertinence de la recherche universitaire par rapport aux besoins du Pays ;
- Appui aux initiatives de renforcement institutionnel.

Les manuels scolaires et les auxiliaires pédagogiques

Objectifs

Doter tous les élèves et tous les maîtres de toutes les écoles primaires de Madagascar de manuels et de guides du maître ainsi que d'auxiliaires pédagogiques de base.

Principales activités

- Acquisition et distribution de manuel et guides du maître de Malgache, Français, Calcul, Connaissances usuelles, Géographie ;
- Acquisition et distribution d'auxiliaires pédagogiques de base (carte de géographie, planches de sciences, dictionnaires...)
- Formation des enseignants à l'utilisation de ces manuels et auxiliaires pédagogiques.

L'appui institutionnel au Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Éducation de Base

Objectif

Améliorer la gestion du MINESEB afin qu'il puisse remplir efficacement sa mission qui est d'éduquer les enfants malgaches.

Zones d'intervention

Les 111 CISCOS.

Approche

- Définir clairement les missions, rôles et attributions de chaque niveau de l'administration du MINESEB ;
- Développer un système d'information aux fins de gestion ;
- Développer un système de suivi, contrôle et évaluation ;
- Renforcer les compétences des ressources humaines ;
- Appuyer la décentralisation de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

Principales activités :

- Edition, distribution et aide à la mise en œuvre des manuels d'organisation et de procédures du MINESEB ;
- Amélioration du système d'information du MINESEB ;
- Rationalisation de la gestion du personnel et de la gestion financière du MINESEB ;
- Renforcement de la microplanification et de la carte scolaire prospective aux fins de gestion au niveau des collectivités décentralisées ;
- Appui aux activités d'évaluations des connaissances au niveau primaire ;
- Organisation d'ateliers et appui à la création de réseaux d'administrateurs scolaires ;
- Etudes de préinvestissement pour le développement du système éducatif.

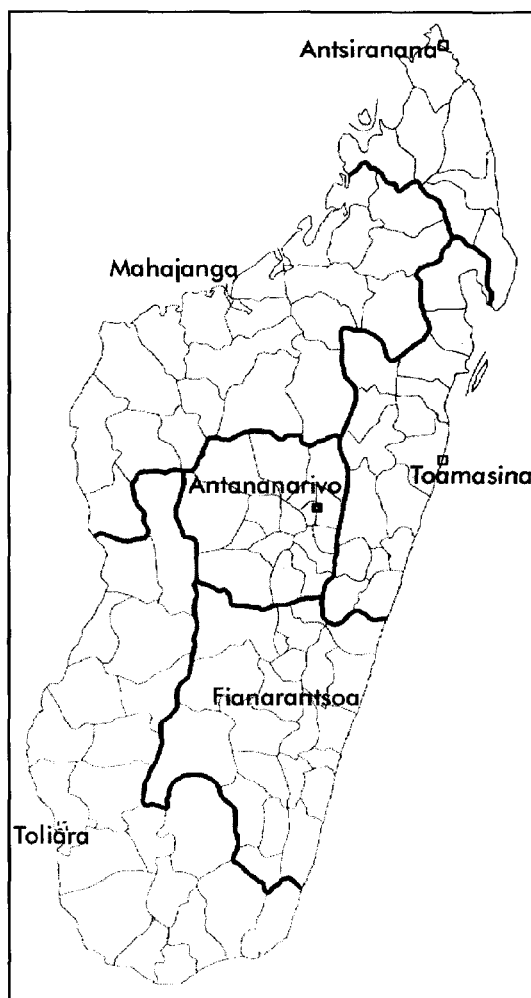
STRATEGIE

Pour l'Education de Base et l'Enseignement secondaire :

- . s'appuyer sur la carte scolaire et/ou la macroplanification dans le processus de développement du système ;
- . mobiliser tous les acteurs locaux concernés et intéressés par l'éducation de manière à les impliquer activement dans la prise en charge de l'école (communauté locale, parents, CTD, ONG...);
- . développer la pratique du contrat programme dans la recherche et l'amélioration quantitative et qualitative de l'enseignement ;
- . agir sur les facteurs jugés prioritaires pour améliorer la qualité et l'efficacité du système ;
- . rapprocher les centres de décision des lieux d'action ;
- . encourager le secteur privé à investir dans l'enseignement ;
- . réinstaurer l'orthodoxie de l'école afin d'optimiser l'efficacité de l'acte éducatif.

Pour l'Enseignement supérieur :

- . améliorer la qualité de la formation en tenant compte des besoins du monde professionnel ;
- . relancer la recherche en accord avec les besoins du développement du pays ;
- . développer la pratique du contrat programme ;
- . rationaliser et moderniser la gestion ;
- . diversifier le système de formation et les sources de financement ;
- . procéder à l'évaluation périodique du système et intégrer le système dans son environnement.



Réalisations & Impacts

Réalisations :

- Construction de 102 nouvelles classes ;
- Réhabilitation de 303 salles de classe (dans 9 Ciscos) ;
- Equipement en mobiliers scolaires de 161 EPP (dans 4 Ciscos) ;
- Manuels scolaires : Appels d'Offre lancés. Livraison prévue durant le 1^{er} trimestre 2002 ;
- Système de gestion mis en service dans les Ciscos ;
- Audit financier 1999 terminé ;
- Formation des instituteurs nouvellement recrutés.

Impacts :

- Augmentation de l'effectif des élèves de 50 976 en 1998/99 à 61 541 en 2000/01 (dans 10 Ciscos) ;
- Augmentation du volume horaire moyen par élève de 20h20 en 1998/99 à 23h25 en 2000/01 (dans 10 Ciscos) ;
- Augmentation du taux de réussite en CEPE de 40,6 % en 1998/99 à 45,8 % en 1999/2000 (dans 10 Ciscos).

Second Projet d'Amélioration du Secteur Santé

(CRESAN 2) Crédit 3302-MAG

L'actuel Projet CRESAN-2 fait suite au 1^{er} Projet CRESAN-1 qui a été clôturé au 31 Décembre 1999.

Il a été conçu pour soutenir en collaboration étroite avec les autres bailleurs de fonds la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de santé et du Plan national de développement sanitaire. Il continuera d'appuyer l'amélioration de la qualité et l'extension de la couverture des services sanitaires de district composés de Centres de santé de base (niveau I ou CSB1 avec personnel paramédical, et niveau II ou CSB2 avec médecin et personnel paramédical) qui constituent le premier point de contact du patient avec les services de santé publique, et de centres hospitaliers de districts (niveau I avec plateau technique médical, et niveau II avec plateau technique chirurgical : bloc opératoire, laboratoire, radiographie) qui sont les premiers centres sanitaires de référence. Il continuera à apporter son soutien au système de Participation Financière des Usagers (PFU) dans les infrastructures sanitaires de district.



Montant du crédit : 40 millions US\$ (260 millions FMG)
Montant décaissé : 322 645 US\$ (2 097 millions FMG)
Date de démarrage : Août 2000
Date de clôture : Décembre 2006
Contrepartie gouvernementale :

Responsable du Projet
 Docteur Paul Richard RALAINIRINA
 B.P. 8555 Antananarivo 101
 MADAGASCAR
 Tél : (261-20) 22 478 50 / 465 29
 Fax : (261-20) 22 478 51

Chargé du projet, Banque mondiale
 Mme Eileen MURRAY
 Direction des Opérations Antananarivo
 Tél : (261 20) 22 289 17
 Fax : (261 20) 22 329 02

Objectifs

Les objectifs du Projet pour le développement du secteur consistent à : améliorer la qualité des services de santé primaires, l'accent étant mis sur les zones rurales, soutenir les programmes de santé prioritaires en mettant l'accent sur : la lutte contre les maladies infectieuses, la santé de la reproduction, y compris la Planification Familiale et la lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles et le VIH/SIDA, la nutrition, renforcer la gestion sectorielle et les capacités administratives au Ministère de la Santé et au niveau des Provinces et Districts, afin de permettre le succès de la Décentralisation et de la Réforme du Secteur.

Descriptif

Le Programme se développe sur 5 axes :

- **Développement des services sanitaires de Districts :**
 - Formulation d'un Plan de Développement d'Infrastructures Sanitaires ;
 - Réhabilitation des Infrastructures sanitaires existantes et construction

et équipement de nouvelles Infrastructures en vue d'augmenter l'accès à des services sanitaires de qualité sur le territoire de l'Emprunteur ;

- Achat de médicaments et fournitures logistiques appropriées au bon fonctionnement des Infrastructures sanitaires visées ci-dessus.



•**Prévention et lutte contre les principales maladies infectieuses transmissibles :**

- Elaboration d'un Programme de Lutte contre les Maladies Infectieuses (PLMI) visant à réduire la propagation des plus importantes, en particulier le paludisme, la peste, la bilharziose et la tuberculose ;
- Achat des fournitures nécessaires à l'exécution du PLMI, notamment des médicaments appropriés, des insecticides et des moustiquaires imprégnées ;
- Mise au point des moyens techniques appropriés pour améliorer le dépistage, la prévention et la maîtrise des épidémies de peste et mise en place d'un système de surveillance des épidémies ;
- Campagnes de dépistage des médicaments et du matériel de laboratoire nécessaire au diagnostic et au traitement des personnes infectées afin de réduire la propagation de la bilharziose sur le territoire de l'Emprunteur ;

•**Développement de services de santé génésiques et de lutte contre les IST/SIDA :**

- Elaboration et mise en œuvre d'un programme national génésique afin de :
 - (i) Promouvoir la maternité sans risque et améliorer la gestion des grossesses à risque ;
 - (ii) Élargir l'accès aux services de planification familiale, notamment par la fourniture de contraceptifs modernes ;
 - (iii) Entreprendre des activités appropriées d'information, d'éducation et de communication en vue de sensibiliser la

population aux questions relatives à la sexualité des adolescents et aux risques posés par les maladies sexuellement transmissibles, dont le SIDA ;

- Fourniture de l'appui logistique, notamment des médicaments, du matériel de laboratoire et des moyens diagnostiques, nécessaires pour améliorer l'offre de services appropriés dans le domaine de la planification familiale et de santé de la reproduction.

•**Réduction de la mortalité infantile due à la malnutrition par des activités du secteur de la santé :**

- Amélioration des services de réhabilitation nutritionnelle et fourniture au niveau hospitalier sur tout le territoire de l'Emprunteur, d'apports alimentaires et autres soins appropriés aux enfants souffrant de malnutrition grave par le biais des services techniques appropriés et l'achat de biens.

•**Renforcement des capacités institutionnelles :**

- Fourniture des services de conseil, de formation et d'appui logistique nécessaires pour renforcer les capacités de gestion administrative du Ministère de la Santé en vue de poursuivre la décentralisation de la prise de décision au niveau local le plus approprié ;
- Réalisation d'une évaluation par les bénéficiaires et d'études pour soutenir l'exécution du Programme ou du Projet.

Réalisations

Dans le cadre de la lutte contre le Paludisme :

- Malgré un avis défavorable de l'opinion internationale sur l'utilisation du DDT, une période moratoire de 10 ans a été accordée pour trouver une alternative de remplacement, et le Gouvernement malagasy a pu mener sa campagne de lutte anti-vectorielle par l'aspersion intra-domiciliaire (Campagne 2000-2001) en utilisant son reliquat de 29 tonnes en stock. Les zones couvertes sont des zones à alertes déclarées par les postes sentinelles et incluant une partie des marges : la campagne couvre 350.000 habitants ;
- L'initiative "Roll Back Malaria" sera particulièrement mobilisée en 2001 pour déterminer et développer les stratégies de lutte à adopter ;
- La remise à niveau des compétences de 48 Personnels de laboratoire par l'Auto-Apprentissage-Assisté est en cours ;
- Des stratégies ont été développées pour la relance du Programme : des activités de supervision, les revues périodiques du Programme avec les responsables régionaux, l'animation du réseau de la chimiosensibilité aux antipaludéens, etc. ;
- L'aspect Prise en charge des cas sera particulièrement abordé : fourniture de guides techniques de prise en charge, atelier sur la prise en charge des cas graves, approvisionnement de chloroquine aux dispensateurs communautaires...

Dans le cadre de la lutte contre les IST/SIDA :

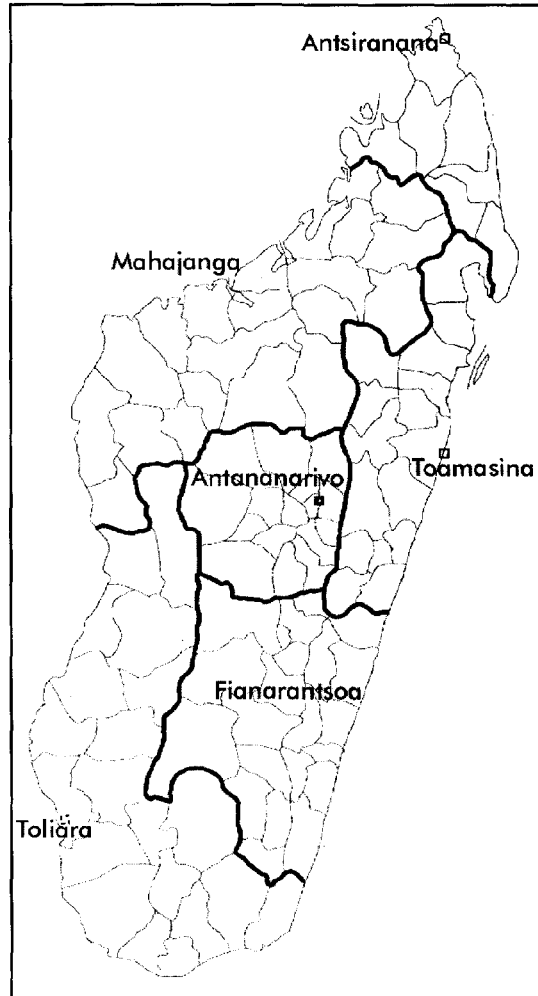
- Le Gouvernement malagasy a placé la lutte contre le sida comme une priorité nationale. Une cellule de suivi et de coordination rattachée à la Primature a été ainsi créée. Le Programme de lutte mené par la composante IST/SIDA du projet en a été ajusté en conséquence ;

- En vue de la préparation d'une campagne de sensibilisation, la composante a été financée récemment pour le développement de supports IEC : impression d'affiches et de dépliants, confection de sachets plastiques avec messages d'IEC, confection de messages audio-vidéos sous forme de spots publicitaires radiophoniques et télévisés ;
- Des missions de suivi de la mise en place de la stratégie de formation par auto-apprentissage assistée au niveau des Districts sanitaires ont été réalisées ;
- Les activités de surveillance épidémiologique et de diagnostic de laboratoire ont été supervisées.

Dans le cadre de la lutte contre la PESTE :

La composante a démarré ses activités :

- La surveillance de la population murine dans les villes d'Antananarivo et de Mahajanga a été entamée depuis le mois de novembre 2000 ;
- Des missions sur le terrain ont été effectuées pour la mise en place d'un système de surveillance épidémiologique dans les SSD d'Ikongo, de Soavinandriana et de Manjakandriana depuis novembre 2000, pour superviser les centres de surveillance épidémiologique dans les SSD d'Ambohidratrimo, de Betafo et de Fianarantsoa II ;
- Un appui aux postes sentinelles des SSD de Miarinarivo, de Manandriana et d'Ambatofinandrahana a été également effectué courant novembre 2000, avec dotation de ces postes en petits matériels ;
- Des travaux d'impression des supports techniques d'IEC ont été réalisés : brochures scolaires sur la peste, affichettes et dépliants IEC pour la communauté, ainsi que des émissions de spot IEC à la Radio et à la TV ;
- Les aspects prise en charge des cas ont été particulièrement appuyés : impression et diffusion des cahiers de registre de consultation peste, diffusion des modules de formation et guides techniques pour la lutte contre la peste à l'attention des Chefs SSD et des CSB1 et CSB2 ;
- Une convention de partenariat avec l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) pour un appui technique de cette Organisation Non Gouvernementale aux activités du Laboratoire central Peste a été finalisée, et sera bientôt signée conjointement par le Gouvernement et l'IPM ;



Dans le cadre de la lutte contre la BILHARZIOSE :

La composante a initié ses activités par :

- une supervision formative dans les SSD de Fianarantsoa, de Fandriana et d'Ambositra ;
- un travail de suivi de la morbidité par schistosoma mansoni a été réalisé dans la région de Belagera - Firaisana de Mahasolo ;
- un travail de suivi de la morbidité après un traitement de masse durant 2 ans a été également effectué à Betalatala, Fivondronana de Miandrivazo, un village qui est hyper endémique à Schistosoma haematobium.

Dans le cadre du développement de la Santé génésique :

La composante n'est qu'au stade de commencement de la formation de remise à niveau des agents de santé des CSB au dépistage des grossesses à risque et aux complications de l'accouchement par l'auto-apprentissage assisté en Maternité Sans Risque. Les agents des SSD de Toliary I et II en sont les premiers bénéficiaires.

Pour l'informatisation des Informations sanitaires pour la gestion (SISG) :

- Des travaux de mise en place d'un système d'information sanitaire pour la gestion ont été déjà entamés durant le projet CRESAN-1. Cet effort d'informatisation sera continué jusqu'au niveau des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et Centres Hospitaliers Universitaires (CHU).
- Des travaux d'analyse et de conception ont été effectués comme préalable aux CHU/CHR de Mahajanga et de Toliary.

Développement des services sanitaires des Districts :

- Le projet est en phase d'élaboration d'une carte sanitaire qui constituera la base des activités du Plan de Développement des Infrastructures Sanitaires (PDIS), avec définition des Normes en matière de bâtiments sanitaires et accessoires, d'équipements et de matériels techniques, ainsi que des ressources humaines.
 - Toutefois, face à l'urgence déclarée pour les travaux de réparation des dégâts causés par les cyclones Éline, Gloria et Huddah, la Banque mondiale a consenti à commencer rapidement les activités de cette composante par les travaux de réparation des Dégâts Cycloniques, incluant les compléments d'équipements techniques. Le projet a déjà effectué 39 réhabilitations sur 277 centres de santé programmés. Le volume du programme diminuera toutefois au cas où d'autres bailleurs se positionneraient pour contribuer aux travaux de réparation.
-

Projet de Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie (SEECALINE) Crédit 3060-MAG

Coordination des Bailleurs de fonds

Le projet SEECALINE résulte de la combinaison d'un crédit de la Banque mondiale (27,6 millions US\$) et d'un don du PAM (14,87 millions US\$).

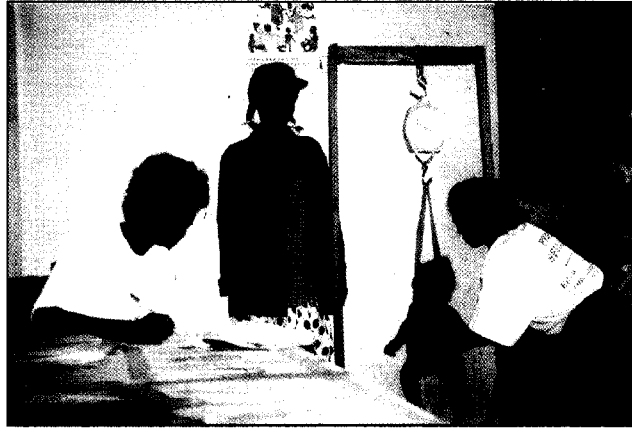
Le Gouvernement et le Fokonolona (les Communautés) participent respectivement à hauteur de 1,67 millions US\$ et 0,98 million US\$.

Le gouvernement japonais finance la préparation du projet à hauteur de 0,6 million US\$.

La réalisation des activités s'effectue avec l'appui de la FAO et de l'UNICEF. Le présent projet prend le relais du projet SEECALINE dont les activités ont cessé en décembre 1998.

Appui Intersectoriel

Le projet de nutrition communautaire II (SEECALINE) est placé sous la tutelle de la Primature. Les composantes sont réalisées en collaboration avec le Fokonolona (communauté de base), les ONG, le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de base (Mineseb), le Ministère de la Santé (MinSan) et le Ministère de l'Agriculture (MinAgri).



Montant du Crédit : 27,6 millions US\$ (179,4 milliards FMG)
Montant décaissé : 4,8 Millions US\$ (au 30 déc. 2000)
Date de mise en vigueur : 2 Novembre 1998
Date d'achèvement : Juillet 2003
Contrepartie du Gouvernement : 10,8 milliards FMG

Responsable national du projet :
 Mme Michelle RATSIVALAKA
 Directeur National du Projet SEECALINE
 B.P. 3873 Antananarivo 101 Madagascar
 Tél : (261 20) 22 241 09
 Fax : (261 20) 22 241 12
 E mail : mazava@dts.mg

Chargé du projet Banque mondiale
 Mme Claudia ROKX
 Tél : (202) 473 3619
 Fax : (202) 473 8107
 E mail : crokx@worldbank.org
 Washington D.C. USA

Objectifs

Le projet s'est fixé comme principal objectif d'améliorer l'état nutritionnel des enfants de moins de trois ans, ceux de 3 à 14 ans et de la famille entière en particulier les femmes enceintes et les mères allaitantes. Il vise également à :

- assurer la pérennité des résultats nutritionnels par le renforcement des acquis à travers la formation des intervenants (ONG, animateurs, agents communautaires de nutrition) et l'éducation de la communauté ;
- réduire l'insécurité alimentaire pour permettre aux populations vulnérables l'accès à une nourriture salubre et nutritive ;
- sensibiliser les communautés aux problèmes de la malnutrition et de l'hygiène et à la nécessité de prendre des mesures pour s'attaquer aux causes de ces phénomènes.

Descriptif

Le projet comprend initialement quatre composantes principales dont trois auront à s'occuper principalement du programme de nutrition à deux niveaux : communautaire et scolaire. Une cinquième composante a été mise en place en Juin 2000 afin d'atténuer les effets des catastrophes naturelles (les cyclones et la sécheresse).

Ces cinq composantes sont :

1. Programme de nutrition Communautaire : PNC

Cette composante mettra progressivement en place des sites d'éducation nutritionnelle dans les zones rurales des six provinces où les taux de malnutrition sont des plus élevés. L'objectif est de mettre en

place quelques 4599 sites jusqu'à la fin de la cinquième année du projet.

2. Programme Nutrition Scolaire : PNS

Le MINESEB est le partenaire principal de la SEECALINE dans la mise en œuvre du Programme de Nutrition Scolaire. Les activités de cette composante vont être axées sur la supplémentation en Fer/Acide folique des enfants de l'Enseignement primaire, le déparasitage des enfants de 3 à 14 ans (scolarisé ou non), l'IEC sur la promotion de la nutrition et de l'hygiène en classe, le suivi de la bonne utilisation du sel iodé, l'organisation de concours pour la meilleure école PNS.

3. Programme d'appui intersectoriel : PAI

Dans le cadre de la "Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant" (PCIME) et de la "Prise en charge des enfants sévèrement malnutris" (PCESM), la SEECALINE apporte son appui financier sous forme de programme de formation et de dotation en équipements au MiniSan.

Avec le MinAgri, le projet participe à l'élaboration et à la diffusion de guides techniques concernant la production, l'amélioration et la diversification des produits vivriers ainsi que leur conservation et leur stockage.

4. IEC et Formation

Dans cette composante, il s'agit de :

- Effectuer une synergie des actions et renforcer

la cohésion avec les divers partenaires du projet et les autres intervenants dans le domaine de la santé et celui de la nutrition ;

- Modifier les mauvaises habitudes en matière de nutrition et d'hygiène ;
- Informer, sensibiliser et éduquer les groupes cibles sur les bonnes pratiques nutritionnelles ;
- Former les différents intervenants sur toutes les techniques de communication pour la nutrition.

Outre son autre rôle de cimenter l'interaction entre toutes les composantes, l'IEC servira d'appui aux trois Ministères dans la réalisation des activités en rapport avec la nutrition, la santé, la propreté et l'hygiène.

5. Programme d'intervention post cycloniques et sécheresse : PICS

Les activités de cette composante concernent la réhabilitation des sites dans les Fivondronana touchés par les cyclones et l'extension du programme de nutrition communautaire par la mise en place de sites dans les Fivondronana initialement non ciblés mais durement touchés soit par les cyclones soit par la sécheresse.

Dans le cadre du PNC et du PNS, un fonds appelé Fonds de Bien Être (FEB) est mis à la disposition des groupements pour faciliter la mise en œuvre d'activités de promotion de la nutrition, de la sécurité alimentaire des ménages, de l'hygiène et de l'environnement (assainissement dans les villages et en milieu scolaire).

Réalisations & Impacts

1. Programme de nutrition Communautaire : PNC

Pour l'année 2000, 1643 sites ont été créés dans les provinces de Toliara, Antananarivo, Fianarantsoa et 293 sites sont en préparation à Toamasina.

La SEECALINE, à travers les sites, utilisent la farine infantile fabriquée à partir des produits locaux afin de promouvoir l'agriculture à Madagascar et permettre aux mères de fabriquer elles-même cette farine. Des activités d'éducation nutritionnelle et des séances de démonstrations culinaires sont constamment effectuées.

2. Programme Nutrition scolaire : PNS

Le programme de Nutrition Scolaire a débuté par des sensibilisations à tous les niveaux (National, Régional, Circonscription scolaire, Zone d'animation pédagogique et écoles). Les maîtres d'écoles procèdent actuellement à la distribution de Fer et au déparasitage. Le test sur le sel iodé effectué par les élèves a débuté dans la région de Toliara.

708 348 élèves ont été touchés par le programme.

11 559 maîtres ont été formés et ont pu bénéficier de blouses pour faciliter leurs tâches.

3 958 écoles ont été dotées de seaux pour faciliter l'assainissement.

3. Programme d'appui intersectoriel : PAI

A/ Secteur santé

Conformément au protocole d'accord SEECALINE/ MinSan, 60.000 US\$ ont été déboursés pour la

formation des agents de santé en matière de PCIME pour la province de Fianarantsoa, Antananarivo, Toamasina et Mahajanga.

Dans le cadre du PCEM, le protocole d'accord pour la fourniture de matériels et équipements non médicaux des centres hospitaliers du Ministère de la Santé dans 57 Fivondronana a été signé.

B. Secteur agricole

L'élaboration des référentiels techniques est en cours en vue de l'amélioration et de la diversification de la production vivrière, de même pour la conservation et le stockage des produits. Les activités sont réalisées par la FAO, agissant pour le compte de SEECALINE chargée d'appuyer le MinAgri.

4. IEC et Formation

La stratégie en matière d'IEC est effective. Elle a été adoptée et utilisée au niveau national et régional.

L'élaboration et la diffusion des messages sur les thèmes : Alimentation/Nutrition, Propreté/Hygiène, Assainissement s'effectuent selon une campagne de 4 mois.

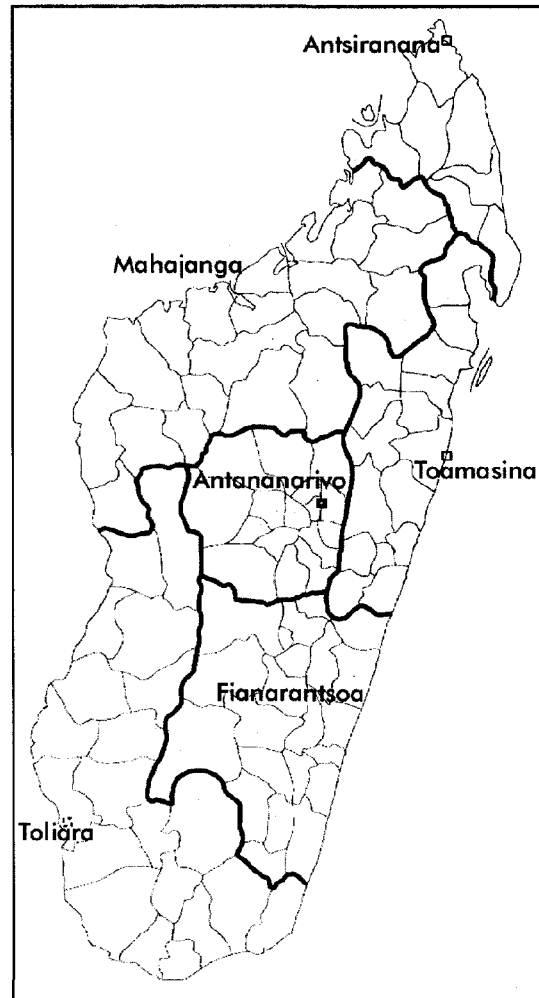
La production de supports (affiches, brochures et dépliants, agendas, carnets de santé, cartes conseils...) est régulière et suit la campagne.

Les activités de communication interpersonnelles (visite à domicile, mobilisation sociale, sensibilisation et éducation...) et médiatique en vue de changer les mauvaises habitudes en matière de nutrition et d'hygiène sont intensifiées.

Participation à la lutte contre le choléra à travers la sensibilisation et l'éducation sur l'utilisation de latrines avec distribution de guides et d'affiches.

1 950 agents communautaires de nutrition (ACN), 166 animateurs, 101 gestionnaires de vivres et 85 ONG ont été formés dans 50 Fivondronana des provinces d'Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina et Toliara.

Les activités se poursuivent avec la couverture des 6 provinces dont Mahajanga et Antsiranana.



5. Programme d'intervention post cycloniques et sécheresse : PICS

Le programme concerne 18 Fivondronana dans les provinces d'Antananarivo, Toamasina, Fianarantsoa et Toliara qui ont été touchés par les cyclones et 4 Fivondronana dans la province de Toliara touchés par la sécheresse. Des appels d'offre de partenariat aux ONG et des formations d'ACN, animateurs et gestionnaires de vivres ont été effectués. 329 sites de nutrition ont été mis en place dans la province de Toliara et de Fianarantsoa et 83 autres sites sont en préparation dans la province d'Antananarivo.

1 655 sites communautaires sont opérationnels dont 412 sites PICS. 120 sites dévastés par les cyclones sont en cours de réhabilitation dans les provinces de Fianarantsoa et Toamasina.

Fonds d'Intervention pour le Développement

(FID 3) Crédit 3180-MAG

Approche participative & Entretien des ouvrages

La stratégie du FID pour assurer le bon fonctionnement et l'entretien des infrastructures qu'il finance adopte l'approche participative reposant sur 3 principes :

- Les bénéficiaires assurent la réalisation du sous projet de l'identification à l'exécution ;
- Les bénéficiaires contribuent à hauteur de 20% minimum (10 % pour les pistes et MPI) aux coûts des sous projets ;
- Les bénéficiaires assurent l'entretien des infrastructures construites et / ou réhabilitées dans le cadre d'une convention. Un manuel d'entretien des infrastructures de base est systématiquement mis à la disposition des communautés bénéficiaires.

Lancement des Projets Communautaires

Des communautés pilotes ont été sélectionnées pour gérer directement leurs projets tant sur le plan technique que financier. A l'issue d'une période de test positive, le FID a orienté, à partir de l'année 2000, sa méthode de réalisation des sous-projets vers le "Projet communautaire". L'approche participative communautaire de l'identification à l'entretien des sous-projets est actuellement une des conditions demandées par le FID pour le financement d'un sous projet.

Une approche concertée

Les interventions du projet FID se font en accord avec les politiques sectorielles des Ministères techniques concernés.

Appui aux PME

Les programmes de formation octroyés par le FID contribuent à améliorer davantage la qualité du travail des petites et moyennes entreprises de travaux et des Bureaux d'Etudes nationaux, en tendant vers le professionnalisme.



Montant du crédit : 33 millions US\$ (137,5 milliards FMG)
Montant décaissé : 13,5 millions US\$ (89,14 milliards FMG)
Date de démarrage : Septembre 1999
Date de clôture : Juin 2002
Contrepartie gouvernementale : 23,8 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable national du projet :
 M. Arsène RANDRIAMAMONJY
 Directeur Général du Fonds d'Intervention pour le Développement
 BP 8231 - Antananarivo 101 - Madagascar
 Tél : (261 20) 22 423 77 - 22 420 74 - 22 423 70
 Fax : (261 20) 22 426 89
 E-mail : fid@dts.mg

Chargé du Projet, Banque mondiale :
 Mme Eileen MURRAY
 Direction des Opérations
 BP 4140 - Antananarivo 101 - Madagascar
 Tél : (261 20) 22 289 17
 Fax : (261 20) 22 329 02

Objectifs

Pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et favoriser un développement durable, avec la participation consciente et effective des populations, le projet FID apporte des ressources financières aux communautés responsables et motivées, leur permettant de lancer des sous-projets dont elles sont les bénéficiaires directs. Elles sont formées progressivement pour devenir le gestionnaire exclusif de leurs infrastructures de base tant sur le plan technique que financier, y compris leur entretien.

Descriptif

Les composantes du projets sont :

Financement de sous-projets :

Le FID joue un rôle de bailleur de fonds sur l'ensemble des 6 provinces de Madagascar pour la construction ou la réhabilitation des sous-projets orientés vers :

- Les infrastructures sociales : écoles,

centre de santé de base, adduction d'eau potable ;

- Les infrastructures productives : marché, micro périmètres irrigués ;
- Les infrastructures de blocage : pistes rurales, radiers, petits ouvrages.

Appui au secteur privé (A.S.P) :

Le FID finance sous forme de

subvention la formation de ses partenaires (Bureau d'études, PME, Bénéficiaires). Ces formations peuvent inclure des modules d'ingénierie conseil, de contrôles techniques et d'ingénierie sociale. L'attribution de la subvention est subordonnée à la contribution des bénéficiaires au coût des projets ASP.

Etudes :

Financement des études d'impact des sous projets et de l'évaluation des sous-projets par les bénéficiaires ;
Etude destinées à développer des thèmes spécifiques relatifs aux objectifs assignés.

Réalisations & Impacts

Mis en vigueur en Septembre 1999, le FID a financé au 31/12/2000 :

- 395 sous-projets (écoles, centres de santé, adductions d'eau potable, MPI marchés, pistes rurales, ponts, radiers et digue de protection) réalisés et réceptionnés ;
- 17 sous-projets en cour de réalisation.

En Octobre 2000, le FID a été désigné pour faire partie des agences d'exécution pour la réhabilitation des infrastructures touchées par les cyclones (Eline, Gloria, Hudah). Dans le programme de financement des dégâts cycloniques du FID, 75% sont destinés aux zones très touchées et 25% aux zones moyennement touchées.

Au 31/12/00, le FID a financé en dégâts cycloniques :

- 195 sous-projets en cours de réalisation ;
- 206 sous-projets en cours d'études.

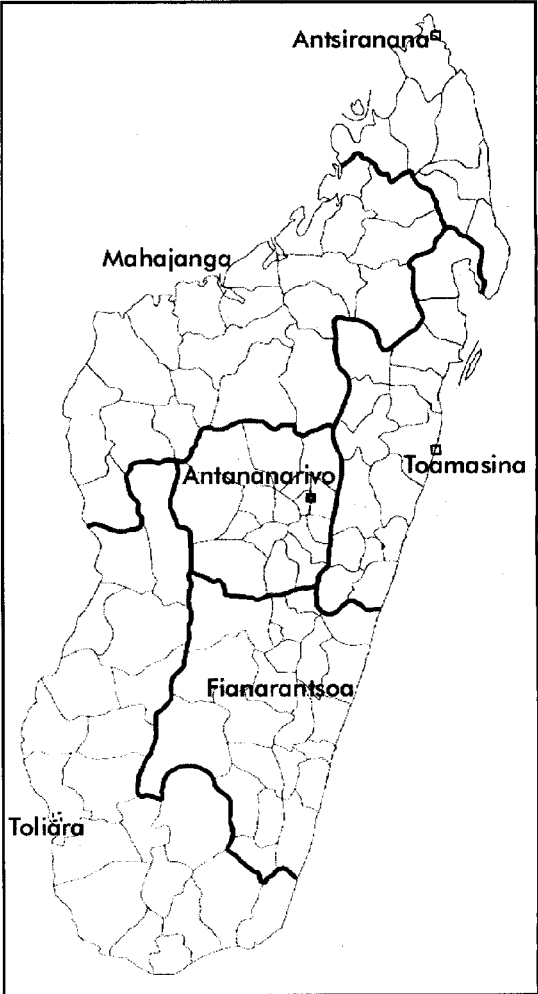
Les résultats de ces réalisations sont appréciés des populations bénéficiaires qui contribuent (en espèce et /ou nature) au financement des études et des travaux à hauteur de 10% pour les pistes et MPI et à 20% pour les autres types de sous-projets, et qui s'engagent à faire l'entretien des infrastructures construites et /ou réhabilités.

La conception et la réalisation des sous-projets ont procuré des revenus supplémentaires à :

- 24 bureaux d'études, 283 micro et petites entreprises et 109 ONG ou consultants individuels qui se sont développés ou ont été créés ;
- 96 artisans locaux et fournisseurs de matériaux de construction, d'équipements et d'outils.

Au total, près de 88,1 Milliard de FMG ont été décaissés. Ces résultats ont été obtenus avec une structure de 165 personnes réparties dans les 6 Faritany et sans assistance technique étrangère à long terme. Les frais de fonctionnement liés au projet représentent 10% des financements alloués aux sous-projets à fin Décembre 2000.

Le FID 3 adopte une approche de développement ne reposant plus sur l'idée d'Etat Providence : cette approche est non seulement acceptée, mais attendue et voulue par la population. Son engagement se traduit aussi bien par une contribution aux coûts que par une participation active de l'identification du sous-projet jusqu'à son entretien.



Projet MicroFinance

(PMF) Crédit 3217-MAG

Approche

Le projet est géré par une association régie par la loi 60133 et déclarée d'utilité publique par décret n° 99 249 du 08 avril 1999 dénommé Agence d'Exécution du Projet Finance " AGEPMF".

Il s'agit d'un programme d'assistance technique d'une durée de 15 ans, dont le projet présenté ici constitue la première phase.

La phase II couvrirait la consolidation des MEC en élargissant leur couverture dans leurs zones de compétence et si possible, en étendant leur clientèle à d'autres zones afin que l'échelle de leur activité et la structure de leur coûts leur permettent d'être viables ; elle couvrira également la mise en œuvre du programme de formation à la microfinance.

La phase III appuierait la fédération des réseaux de MEC et leur transformation en institutions financières à part entière, capables de fonctionner de manière autonome.

Le programme couvrira des régions comptant approximativement 4,9 millions d'habitants (sur une population totale de 14 millions d'habitants) et, à l'achèvement de l'ensemble de ses phases, profitera directement à environ 117 000 ménages (soit 587 000 personnes).



Montant du crédit : 16,4 millions US\$ (106 milliards FMG)
Montant décaissé : 2,6 millions US\$ (17 milliards FMG)
Date de démarrage : Novembre 1999
Date de clôture : octobre 2004
Contrepartie gouvernementale : 11,7 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable national du projet :
 M. RAJAONAH RAHAGAFOTSY
 Renaud
 Secrétaire exécutif de l'Agence d'Exécution du Projet
 21-23 rue Rainitovo Antsahavola
 101 Antananarivo
 Tél : (261 20) 22 360.11
 Fax : (261 20) 22 360.10

Chargé du Projet, Banque mondiale :
 M. Andrés Jaime (AFTPS)
 Tél : 202 473 9344
 Washington D.C. USA

Objectifs

Améliorer les revenus et le niveau de vie des populations à faible revenu de Madagascar en leur offrant un accès accru à long terme à des services financiers qui sont aujourd'hui pratiquement inexistantes. Ce programme appuiera l'établissement d'un cadre juridique et réglementaire approprié pour la micro finance et la mise en place d'institutions locales solides et viables.

Renforcer les institutions : il s'agit d'assurer la viabilité à long terme de Mutuelles d'Epargne et de Crédit (MEC) ayant pour vocation de servir des clients à faibles revenus.

Descriptif

Le projet est exécuté à travers 4 composantes dont les principales activités sont :

A. Amélioration du cadre juridique des institutions de microfinance

- Renforcement du cadre juridique des institutions de microfinance, notamment par l'adoption et la mise en œuvre de normes prudentielles et

de gestion, du plan comptable et de la procédure d'agrément ;

- Renforcement de la capacité interne de la Banque Centrale de Madagascar (BCM) à superviser les institutions de microfinance notamment par la formation du personnel et l'acquisition des services d'experts et de matériel et équipement requis.

- Elaboration d'avant-projets des textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la microfinance, y compris ceux relatifs à la prise et à la réalisation des garanties.

B. Développement des institutions de Microfinance

- Développement d'institutions de microfinance par :
 - Le renforcement des deux réseaux de MEC existants (Toamasina littoral et Lac Alaotra et Fianarantsoa plateau et littoral) et l'implantation et le développement de nouveaux réseaux de MEC dans les provinces d'Antananarivo et Antsiranana et dans les provinces de Mahajanga et Toliara consécutivement aux études positives de faisabilité ;
 - La fourniture aux groupes défavorisés, dans le cadre de programmes de promotion adaptés à leurs conditions, de services financiers dans le cadre des réseaux de MEC ;
 - La construction de bureaux et l'acquisition des moyens logistiques nécessaires pour les MECs.
- Exécution d'études de faisabilité dans les zones enclavées ;
- Suivi, évaluation et coordination des activités des institutions de microfinance financées par le Projet.

C. Renforcement des compétences en matière de microfinance

- Formulation d'une stratégie de formation pour le développement du secteur de la microfinance et des capacités de formation répondant aux besoins du marché dans ledit secteur, avec l'aide de firmes privées et du

système d'enseignement public par :

- La conception et l'organisation de cours consacrés aux techniques de formation et à la formation des formateurs ;
- L'organisation de cours techniques destinés à contribuer à la diffusion des meilleures pratiques en matière de microfinance ;
- L'organisation de nouveaux cours adaptés aux besoins particuliers des institutions de microfinance ou de certains groupes de bénéficiaires ;
- L'organisation d'une campagne nationale de promotion de la notion de microfinance et des activités correspondantes.

D. Audits et Etudes

- Réalisation d'audits et d'études dans les domaines ci-après :
 - Audits techniques et audits financiers des réseaux de MEC ;
 - Etudes visant à évaluer l'impact du projet sur les bénéficiaires dans chacune des provinces où fonctionnent les réseaux de MECs ;
 - Etudes de faisabilité et autres activités de recherche participative destinées à identifier les régions touchées par la pauvreté dans lesquelles des services de microfinance peuvent valablement être offerts aux groupes défavorisés ;
 - Etudes concernant la faisabilité du transfert d'activités de microfinance de la BTM aux réseaux de MEC et de l'établissement d'institutions de microfinance non mutualistes ;
 - Réalisation d'études sur des thèmes pertinents relatifs au secteur de la microfinance ;

Réalisations & Impacts

A. Amélioration du cadre juridique des institutions de Microfinance

- Production des avant-projets de textes sur la prise et la réalisation des garanties ;

B. Développement des institutions de Microfinance

- Quatre Faritany de Madagascar : Toamasina, Fianarantsoa, Antananarivo et Antsiranana disposent actuellement d'un réseau régional de Mutuelles d'Epargne et de Crédit.

Situation au 30 décembre 00	Toamasina (L & LA)	Fianarantsoa	Antananarivo
Début des activités	01 avril 1999	01 novembre 1999	15 juillet 2000
Nombre de caisses	50	23	12
Nombre de membres	27 065	4 820	9 891
Encours d'épargne en milliards Fmg	15.293	1.596	3.753
Encours de crédits en milliards Fmg	10.782	1.149	1.815
Taux de retard	25%	9,8%	Nd
Nombre de groupe défavorisés	1.281	65	néant

- Renforcement du suivi-évaluation :
- Mise en place d'un système informatique de base de donnée relié directement aux réseaux ;
- Mise en place d'un système de suivi à distance (tableaux de bord, analyse des résultats...) ;
- Mise en place d'un système de suivi sur site.

C - Renforcement des compétences en matière de microfinance

- Réalisation de l'Etude pour la mise en forme du programme de formation.

D - Audits et Etudes

- Réalisation des actions imposées par les conclusion de l'audit financier et comptable du projet PPF Q 068 MAG ;
 - Audits financiers du réseau OTIV de la région de Toamasinà littoral et Lac Alaotra réalisés.
-

Projets clôturés (décembre 2000)

1. Programme Sectoriel Elevage (PSE)

Cr. 2243-MAG - Clôturé en juin 1999

2. Second Projet de Réhabilitation des Périmètres Irrigués (PPI 2)

Cr. 2644-MAG - Clôturé en septembre 2000

3. Crédit de Développement du Secteur Financier et des Entreprises Privées (APEX)

Cr. 2104-MAG - Clôturé en septembre 2000

4. Projet de Développement des Institutions Financières (PRODIF)

Cr. 2497-MAG - Clôturé en septembre 2000

5. Projet de Développement de la Plaine d'Antananarivo (BPPA)

Cr. 2117-MAG - Clôturé en juin 1999

6. Projet d'Amélioration de la Santé (CRESAN)

Cr 2251-MAG - Clôturé en décembre 1999

7. Projet de Renforcement de la formation Technique et Professionnelle (PREFTEC)

Cr. 2382-MAG - Clôturé en juin 1999

8. Fonds d'Intervention pour le Développement (FID2)

Crédit 2778-MAG - Clôturé en juin 2000

Projets Négociés et/ou en Cours de Négociations

(décembre 2000)

1. Projet de Partenariat des secteurs public et privé et Gestion de l'Information pour un Développement Régional (PGIDR)

Objectifs :

Le Projet a pour objectif d'aider le Gouvernement et les régions économiques de Madagascar à concevoir des méthodologies et des outils d'analyse de nature à promouvoir le développement régional et faciliter la programmation des investissements.

Le Projet concernera à titre pilote trois régions économiques, à savoir Menabe, Anosy et Mangoro, ainsi que les régions qui décideraient d'adopter ce processus en cours du Projet dans la perspective d'une extension de l'application de ces méthodes et outils, dûment adaptés, dans les autres régions économiques du pays.

Montant du Crédit :

4,6 millions US\$

Situation :

Date de négociation : 15 décembre 1999

Date d'approbation par la Banque mondiale : 31 mars 2000

Responsable national :

M. RATSITOARISON Passou

Directeur de la Ville, des Etablissements humains et du Logement

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Ville

Antananarivo

Chargé du Projet, Banque mondiale :

M Patrick CANEL

AFTU2, Région Afrique, Banque mondiale

Tél : (202) 473 4767

2. Projet de Développement Communautaire

Objectifs :

Contribuer à accroître le recours aux services sociaux et économiques par les communautés rurales participantes.

Montant du Crédit négocié :

110 millions US\$

Durée du Projet :

5 ans

Date d'achèvement :

31 décembre 2006

Responsable national :

M. Arsène RANDRIAMAMONJY, Directeur général

Chargé du Projet, Banque mondiale :

Mme Eileen MURRAY

3. Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)

Objectifs :

Le projet contribue à la mise en oeuvre du Programme d'Actions pour le Développement rural et des actions sélectionnées dans les Programmes Régionaux pour le Développement Rural (PRDR).

Il a pour objectifs d'accroître des revenus et de réduire la pauvreté dans les zones rurales, tout en préservant les ressources naturelles de base, en encourageant le développement d'activités permettant de relever les niveaux de revenus.

Montant du Crédit négocié :

89,050 millions US\$

Responsable national :

M. Arsène RALAMBOFIRINGA
Coordinateur national du Projet

Chargé du Projet, Banque mondiale :

M. Ivar SEREJSKI
Washington

4. Second Projet pour le Développement du Secteur privé (PSD II)

Objectifs :

Le Projet a pour but de permettre au Gouvernement de Madagascar d'améliorer l'accès aux principaux services publics (y compris les transports), d'en accroître la fiabilité et d'en réduire le coût.

Le Projet proposé fait site au Projet de développement et de renforcement du secteur privé (PATESP, Crédit 2956), et plus particulièrement au volet de dérégulation des marchés et de privatisation, lequel a été intégralement décaissé.

Ces objectifs seront atteints grâce :

1. A la poursuite de la privatisation d'une trentaine d'entreprises étatiques restantes du premier lot clé et à la libéralisation des secteurs correspondant (agro-industries, transports aériens, et télécommunications), ce qui améliorera l'efficacité des sociétés en question et créera de nouvelles possibilités d'implantation d'entreprises privées et d'investissements ;

2. Au renforcement de la capacité du Gouvernement de Madagascar pour réglementer les secteurs dans lesquels une participation privée est souhaitée.

Montant prévu du Crédit :

23,8 millions US\$

Durée : 4 ans

Situation :

Date probable de négociation/approbation par le Conseil d'Administration : juillet/septembre 2001

Responsable national :

M. Alain Soumoudronga
Secrétaire Général du Ministère du Développement du Secteur privé et de la Privatisation
Tél : 22 205.47

Chargé du Projet, Banque mondiale :

Mme Marie-Ange Saraka-Yao
Tél : (202) 473 2712 / 477 0218
E mail : msarakayao@worldbank.org

Projets en Préparation (décembre 2000)

1. Projet Multi-Sectoriel de lutte contre le SIDA

Objectifs :

Le Projet vise à élargir l'accès aux mesures de prévention du IST/SIDA à tous les niveaux et dans tous les secteurs, en mettant l'accent sur les groupes courant le plus de risques.

Montant du crédit négocié :

10,5 millions US\$

Responsable du Projet :

Mme Jacqueline Rakotoarisoa
Point Focal de la Lutte contre le SIDA auprès de la Primature

Chargé du Projet, Banque mondiale :

Mme Claudia Rokx
Washington

2. Projet de transport en milieu rural

Objectifs :

L'Objectif du Projet est d'améliorer de manière durable l'accessibilité aux communautés rurales, la mobilité de ces communautés et leur accès aux marchés, écoles, centres de santé, et aux autres infrastructures économiques et sociales, ceci afin d'améliorer la qualité de vie et de faciliter le développement économique.

Montant prévu du crédit :

40 millions US\$

Durée :

5 ans. Mise en vigueur envisagée vers février-mars 2002

Situation :

Négociations prévues vers octobre 2001

Responsable national :

Mme Rasoavahiny Justine
Secrétariat Exécutif du PST
Porte 2216 Ministère des Travaux Publics
Anosy 101 Antananarivo

Chargé du Projet, Banque mondiale :

1. Dieter Schelling, Africa Transport, AFTTR
World Bank, 1818 H Street, N.W. Washington D.C. 20433 USA
Tél : (202) 473 5722 - Fax : (202) 473 8326 - E mail : dschelling@worldbank.org
2. Susanne Holste, Africa Transport, AFTTR
World Bank, South Africa Country Office, 1250 ProEquity Court, Hatfield Pretoria, South Africa
Tél : 27 12 431 3111 - Fax : 27 12 431 3135 - E mail : sholste@worldbank.org

ANNEXES

Liste des Projets Financés par la Banque mondiale

(décembre 2000)

N°	Nom du Projet	Début	Fin	Montant engagé million US\$
90	Premier Projet Routier	oct-66	déc-74	11,64
134	Second Projet Routier (Fonds IDA)	août-69	déc-72	5,43
200	Port Autonome de Toamasina-A	nov-70	déc-77	9,85
200	Port Autonome de Toamasina-B	janv-74	déc-79	1,80
214	Irrigation Lac Alaotra	nov-70	juin-76	5,16
322	Irrigation et Develop. Rural Morondava	avr-73	déc-81	14,14
351	Troisième Projet Routier	avr-73	déc-77	15,00
351	Troisième Projet Routier (Fonds IDA)	févr-76	mars-79	5,58
488	Premier Projet Ferroviaire	sept-74	juil-79	6,00
506	Premier Projet Elevage Villageois et Dév. Rural	juin-75	déc-82	9,60
510	Premier Projet Education (Fonds BIRD)	oct-67	janv-74	4,53
525	Projet Forestier Mangoro (Fonds BIRD)	août-75	déc-80	6,75
570	Second Projet Routier (Fonds BIRD)	avr-69	déc-73	3,50
585	Ferme d'Etat Omby (Fonds BIRD)	févr-69	juin-75	2,80
641	Quatrième Projet Routier	août-76	déc-83	22,00
663	Deuxième Projet Education	août-77	déc-84	13,72
817	Barrage Hydroélectrique Andekaleka-1	mai-79	déc-83	33,00
817	Barrage Hydroélectrique Andekaleka-2	déc-80	sept-86	7,57
876	Troisième Projet Routier (Fonds BIRD)	avr-73	déc-77	15,00
881	Développement Agricole Mangoky	mars-80	août-86	10,84
903	Second Projet Ferroviaire	mai-80	juin-84	12,98
938	Cinquième Projet Routier	mars-80	juin-86	24,00
977	Credit Secteur Industriel	févr-81	déc-85	4,99
1002	Eau et Assainissement Antananarivo	déc-80	juin-86	13,50
1016	Promotion Exploration Pétrolière	août-80	déc-85	12,39
1064	Prêt Agricole	août-81	déc-86	10,94
1065	Premier Projet Forestier Mangoro (Fonds BIRD)	déc-74	déc-81	6,75
1086	Etude de la Plaine de Tana	oct-81	déc-86	2,30
1155	Organisation et Formation Comptable	mai-82	juin-89	11,50
1161	Second Projet Forestier Mangoro	déc-82	juin-87	20,00
1211	Second Projet Elevage Villageois	mars-83	déc-88	8,14
1249	Appui aux Institutions Agricoles	déc-82	juin-87	5,70
1298	Exploration Huile Lourde Tsimiroro	janv-83	déc-89	11,50
1337	Intensification Culture du Riz Lac Alaotra	mars-84	sept-91	18,00
1391	Sixième Projet Routier + Fonds Spécial	févr-84	juin-90	45,00
1433	Dév. du Secteur Coton + Fonds Spécial	août-84	juin-90	17,80
1497	Projet de Développement Urbain	févr-85	déc-92	12,80
1526	1er Projet Réhabilitation Dégats Cycloniques-A	févr-85	déc-89	15,00
1526	1er Projet Réhabilitation Dégats Cycloniques-B	déc-86	déc-89	10,00

1541	Credit d'Ajust. Sect. Industrie (CASI) + Fds Sp.	août-85	sept-90	60,00
1589	Réhabilitation Petits Périmètres Irrigués	févr-86	juin-92	10,57
1661	Formation en Compta. et Gestion (INSCAE)	oct-86	déc-92	10,30
1691	Crédit Ajust. Sect. Agricole (CASA) + Fds Spé.	nov-86	juin-90	53,00
1694	Troisième Projet Ferroviaire	oct-86	juin-92	12,00
1709	Appui aux Institutions Agricoles 2	févr-87	juin-92	10,00
1752	Réhabilitation Portuaire	sept-87	mars-93	16,00
1787	Energie 1	juil-88	déc-92	25,00
1804	Second Crédit Agricole (BTM 2)	oct-87	juin-94	10,00
1834	Crédit Ajust. Sect. Poli. Comm.et Ind. (CASPIC)+Fonds Sp	sept-87	déc-90	83,00
1878	Projet Forestier 3: Gestion et Protection des Forêts	déc-88	janv-96	7,00
1905	Septième Projet Routier	janv-89	juin-93	40,00
1928	Préparation Projet Minier Titane	déc-88	juin-92	8,55
1941	Crédit Ajustement Secteur Public (CASEP)	déc-88	sept-92	127,60
1967	Action Sociale et Appui Gestion Economique (PASAGE)	mars-89	juin-96	22,00
2042	Projet Recherche Agricole	juin-90	déc-97	24,00
2094	Crédit Renf. du Secteur Education (CRESED)	juil-90	juin-98	39,00
2104	Développement Secteur Financier et Secteur Privé (APEX)	sept-90	sept-99	48,00
2117	Projet Développement de la Plaine de Tana	janv-91	juin-99	30,50
2125	Projet Environnement 1	févr-91	juin-96	26,00
2150	Projet Pilote Vulgarisation Agricole	mars-91	juin-95	3,60
2243	Projet Sectoriel Elevage	juin-92	juin-99	19,80
2251	Projet Sect. Appui Appui Programmes Santé (CRESAN)	août-92	déc 99	31,00
2382	Renforcement Ens. Technique et Professionnel (PREFTEC)	juin-92	juin-99	22,80
2459	Projet Finances Rurales	avr-94	déc-97	3,70
2474	Projet Sécurité Alimentaire	avr-93	déc-98	21,30
2497	Projet Appui aux Institutions Financières (PRODIF)	juin-94	sept-99	6,30
2538	Projet Sectoriel Pétrole	sept-94	déc-98	51,90
2591	AGETIPA	août-94	déc-98	18,30
2625	Deuxième Projet Réhabilitation Dégats Cycloniques	sept-94	déc-97	13,10
2644	Périmètres Irrigués (PPI2)	déc-94	juin-00	21,20
2729	Projet Vulgarisation Agricole (PNVA)	janv-96	déc-00	25,20
2778	Fonds d'Investissement et de Développement (FID2)	juin-96	juin-00	40,00
2844	Energie 2	août-96	juin-01	46,00
2911	Appui Gestion Publique (PAIGEP)	déc-96	déc-00	13,80
2937	Crédit d'Ajustement Structurel	avr-97	avr-97	71,00
9	Programme Environnement II	juin-97	déc-01	30,00
2956	PATESP	févr-98	fév-01	24,00
2968	AGETIP II	oct-97	jun-02	35,13
3025	PAEPAR	juin-98	déc-03	17,30
3046	CRESED II	janv-99	oct-03	65,00
3060	NUTRITION II	nov-98	janv-04	27,60
3111	MINES	janv-99	mars-02	5,00
3180-1/2	FID III	sept-99	Dec-01	33,00
3217	Micro Finance	oct-99	Dec-04	17,00
3218-1/2	SAC II	oct-99		120,00
3302	CRESAN II	août-00	Dec-06	40,00
3364	Projet de Réforme et de Réhabilitation du Secteur Transports	sept-00	Jul-05	65,00
TOTAL				2017,75

Liste des ONG travaillant avec les Projets

Secteur Agriculture

Programme National de Vulgarisation Agricole

(PNVA)

ACET

ACUJET

ADAFE

ADEMO

AFFB

AIC

AINGA

AJeFAM

AMONTANA

ANAE

ANGAP

Annexe BEVALALA

APPRA

ARTA

ASA

ASE

ASOS

AT/ATP

ATAFA

CAP/USAID

CARD/CORDAMA

CARE International

CARITAS

CDD

CEFOTAM

CENTRE SAINT BENOIT

CIIDF

CLAM/CRAM

CLD

Conservation International

DINITRA

EKAR

EQUILIBRE

FAFAFI

FAFIALA

FANAMPY

FDP

FFK (Association)

FID

FIFAMALAVA

FIMPIVAMA

FITARATRA

FMTI

FOFAFA

FTK2MF

FTMF

FTMV (Association)

GOLDEN

GPPAS

GRAPPE

GREEN MAD

GREEN WEST

HAINGONALA

IFT

LDI

MANOVAY

MATEZA

MAZAVA AT SINANANA

MITSINJO

MNV

NATURE ET PROGRES

NY ANTSIVA

ODEPROA

OTIV

Pacom

Radio SOANIVO

RAMILAMINA

ROMA

SAF/CO

SAF/FJKM

SEKOLY TEKNIKA MAMOKATRA (STM)

SEKRIMA

SOANALAO TRA

TAF A

TANJONA

TANY SOA MIRAY

TANY TSARA

TARATRA

TEFY SAINA

TERRE TANY

TIAVO

TMS

TSARAMANDROSO

VATSY

VITA

VOAHARY SOA

VOLONTARIAT

Secteur Environnement

Programme Environnemental 2 (PE2)

Volet D.G.E.F.

ANAE

Associatin Fikambanana AMPELA MANDROSO

(FAM)

Association CLE

Association ARANDRANTO Manakara

Association des Bûcherons

Association ELY

Association FALIALA Ambohimandroso

Association MIARAMIEZAKA Consulting Agency

AVAMI, Groupement villageois

CO.BA Beramanja

CO.BA.

CO.BA. Ambalatrana

CO.BA. Ambalavero

CO.BA. Ambodimandresy

CO.BA. Ambodimanga

CO.BA. Ambodimanga	Fondation Tany Meva
CO.BA. Ambodivanana	Groupement VONONA HIVOATRA Ambohimahazo
CO.BA. Ambohitsara	Landscape Development Intervention (ONG américain)
CO.BA. Amborabao	MASOI, Groupement villageois
CO.BA. Ampasimazava	Peace-Corps (ONG Américain)
CO.BA. Ampasy-Nampoana	SOLAVANISE, Groupement villageois
CO.BA. Ampipoatsatroka	STABEX, ONG Internationale
CO.BA. Ampisarahana	WWF, ONG Internationale
CO.BA. Andomboka	
CO.BA. Andrafaikona	<u>Volet ANAE</u>
CO.BA. Andrambovato	"AKANY" Ankaramalaza
CO.BA. Andranara	A.A.P- (Association Amis des Paysans)
CO.BA. Andrangazaha	(A.D.I.D.)- (Association pour un Développement économique et sociale In
CO.BA. Andravindalandana	(A.R.D)- Assise Régionale de Développement
CO.BA. Andravory (Antsanambarahina)	(ACSE)- Actions aux Cibles du Sud-Est
CO.BA. Antandoharano	(ADAFE)- ASSOCIATION POUR LE
CO.BA. Antanetilava	DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE FENOARIVO BE
CO.BA. Antema	ADESECMMA (Association pour le Développement
CO.BA. Antevoloazatsy	Economique Social et culturel de Madagascar)
CO.BA. Antsirabe	ADHEN (Appui au Développement de l'Homme et de
CO.BA. Antsiraka	l'Environnement)
CO.BA. Antsiranambato	ADINA (Association pour le Développement Intégré de
CO.BA. Fandrarezana	l'Androna)
CO.BA. Farafara	ADMR (Association des Amis pour le Développement
CO.BA. Ivolo	du Monde Rural)
CO.BA. Kianjamiakatra	ADREES (Association pour le Développement
CO.BA. Laditra Ambany	Régional Economique Environnemental et Social)
CO.BA. Madioranao	AGCN (Association pour la Gestion du Capital Naturel)
CO.BA. Madiorano Gare	AIDE (Association pour l'Initiative aux Activités de
CO.BA. Mahialambo	Développement)
CO.BA. Maintimbato	AMINAE (Amis de la Nature et de l'Environnement)
CO.BA. Malazamasina	ANTILY (ANTILIN' I MADAGASIKARA)
CO.BA. Maliovola	APEL (Action pour la Promotion d'un Environnement
CO.BA. Manantantely	Lettré)
CO.BA. Mandriandry	AROTIA (Aron'ny Tontolo Iainana)
CO.BA. Manjato	ASAR (Association for the sustainable agriculture of
CO.BA. Maromisioky	rural)
CO.BA. Masiaposa/Anandroka (Communauté de Base)	Association JUDI (Jeunes Unis pour le Développement
CO.BA. Sahajinja	Intégré)
CO.BA. Sahamaloto	ASSOFA (FANARENANA AMBALAVAO)
CO.BA. Sahambatra	ATAFA (Association des Techniciens agricoles)
CO.BA. Sahavary	BELD/FLM (Bureau d'Etudes Luthérien pour le
CO.BA. Somisika	Développement)
CO.BA. Tamboro	(CADRE)- Collège d'Appui au Développement et
CO.BA. Tanambao	Redressement à l'Environnement
CO.BA. Tatamaly	(CAPRICORNE)- Cellule d'Appui à la
CO.BA. Tsaaharesa	Professionnalisation et à l'Intensifica
CO.BA. Tsimbahambo	(CASE)- Conservation, Aménagement pour la
CO.BA. Vatambe	Sauvegarde de l'Environnem
Conservation International (ONG Internationale)	(CED)- Conservation Environnement et
CORDAL (Comité Régional de développement de l'Alaotra)	Developpement
FAFIFABE, Groupement villageois	(CIRAGRI FIA)- Circonscription de l'Agriculture de
Fikambanana TANTELY SOA (FITASOA)	Fianar
FIMA, Groupement villageois	(CIRPRH Fianarantsoa)- Circonscription de Pêche et
FITAMITO, Groupement villageois	des Ressources Halieutiques de F
FITARIKANDRO	(CNRI)- CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES
FIVOARANA -	INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUE

(CO.SU.CO)- Société de Construction, de Surveillance et de Contrôle
(CODEMA)- COMITE POUR LE DEVELOPPEMENT DU MAHABO
(COMANDASI)- Commune rurale Andasibe
(Consortium TAFITA/C J P M)- Consortium TAFITA/Comité Jean Pain Madagascar
(CR Bejofo)- Commune Rurale de Bejofo
(CR MIARINAVARATRA)- Commune Rurale Miarinavaratra Fandriana
(CR/PPI)- COMITE DE COORDINATION REGIONALE DES PROJETS PETITS PERIMETR
(D.I.M)- Développement Intégré de Mahajanga
(DECOM)- Entreprise DECOM
(E.M.T)- Entreprise Marofotsy Tsaratanana
(E.R.B.-) Entreprise Générale de Construction E.R.B.
(E.U.R.O)- Environnement Urbain et Rural de l' Ouest
(ECAR IAKORA)- Eglise Catholique Apostolique Romaine
(ECAREF)- Entreprise de Construction et d'aménagement Hautes Intensité
(ECOHEMA)- Entreprise de Construction Générale de Madagascar
(ECRM)- Entreprise de Construction
(EGECA)- Entreprise Générale de Construction Alaotra (Entreprise SCOA)- Société de Construction et d'Application des Matériaux
(ETDA)- Entreprise Technique de Développement de l'Androna
(F.T.A.A.-) Fikambanana Tantsaha Alatsinainy Ialamarina sy Ankazondrano
(FAFAFI)- FANENTANANA MOMBA NY FAMBOLENA SY NY FIOMPIANA
(FAFAFI-SPAM)- FANENTANANA FAMBOLENA FIOMPIANA/SYNODAM-PARITANY AVARATRIMAN
(FANAFANA)- Fampandrosoana Natao ho Famalavalana ny Natiora
(FI.FI.FA)- Fikajiana-Fiarovana-Fampandrosoana Ny Faritra Alaotra
(FIFAFASA)- Fikambanana Ho amin'ny Fampandrosoana ny Faritry Sakaraha
(FITAMI)- Fikambanan'ny Tantsaha Miray
(FIVEFIA)- Fivondronan'ny Vehivavy eto Fianarantsoa
(FJKM Miandrivazo)- Fianganon'i Jesosy Kristy eto Madagascar Miandrivazo
(FMTI)- Fikambanana Miaro ny Tontolo Iainana
(I.F.T.-) Iraka ho amin'ny Fanavotana ny Tontolo iainana
(I.M.A)- ITASY MANDROSO
(M.M.T.I.-) Mpamboly Mikajy ny Tontolo Iainana
(MAREL)- EGC BTP Marel
(MDP)- MAISON DES PAYSANS Ankazoabo sud
(MICET)- Madagascar Institut pour la Conservation des Environnements Tropicaux.
(MPAMAFY)- NY FIKAMBANAN'NY MPAMAFY
(N.E.P.-) NATURE ET PROGRES
(NY SAFIDY)- NY SAFIDY
(NY ZAHATRA)- ZATOVO HANARINA IZAY TRATRA
(O.C.E.D.I.-) Organisation de Conception Environnementale et du Développement
(O.N.J.A TSIAZONALOKA)- ORGANISATION NOUVELLE DES JEUNES AGRICULTEURS DE TSIAZONALOKA
(OADRI)- Organisation d'Appui au Développement Régionale Intégré
(ODADE)- Organisation d'Appui au Développement et à l'Environnement
(ODEP)- Organisation pour le Développement et l'Education de la Population
(RIMA)- RIMA MALAGASY
(RM 511)- Compagnie 511e du 3e Régiment de RM 5
(RM II)- Région Militaire II
(ROVANALA)- ROVANALA
(SA.FA.FI /FLM)- Sampan'Asa Fambolena Fiompiana/Fianganana Loteriana Malagasy
(SA.TA)- SATRIKO TANTSAHA
(SAF/FJKM Antananarivo)- Sampan'Asa Fampandrosoana /FJKM/ Antananarivo
(SAF/FJKM ATL)- Sampan'Asa Fampandrosoana
(SAF/FJKM FAFIAM)- Sampan'Asa Fampandrosoana Fianarantsoa
(SAF/FJKM Mananara Nord)- Sampan'Asa momba ny Fampandrosoana/FJKM Mananara Nord
(SAF/FJKM)- Sampan'Asa Fampandrosoana /FJKM/ Tsiroanomandidy
(SAF/FJKM)- Sampan'Asa Fampandrosoana/FJKM FASAVA
(SAF/FJKM)- Sampan'Asa momba ny Fampandrosoana FJKM
(SAF/FJKM/EAU)- Sampan'Asa momba ny Fampandrosoana/Adduction d'Eau
(SAHAZA)- SAhia Hiaraka Amin'ny Zatr'Asa
(SAPEDRI)- Stratégie d'Action pour la Protect. de l'Environ. et le Dvpt
(SECPRH Ambositra)- Section de la Pêche et des Ressources Halieutiques Ambositra
(SED)- Sauvegarde pour l'Environnement et le Développement
(SO.CO.FIA)- SOCIETE COMMERCIALE DE FIANARANTSOA
(SOCTAM)- Société de Culture de Tabacs - Madagascar
(SYSAME)- système-Aménagement
(T.A.F.-) Tantsaha Andry Fitaratra
(T.I.V.-) TONTOLO IAINANA VOAARO
(TAHOSOA)- TANTSAHA HO SOAVINA
(TANTELY)- TANTELY Environnement
(TARATRA)- Tanora sy Ray Aman-dreny Tantsaha Reharehan'Antongopahitra
(TED)- TERRE ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT
(TMM)- Tantsaha Miara Mivoatra
(V.M.T)- FIKAMBANAN'NY VIAVY MANARINA TONTOLO

(V.T.M.)- TARATRA
(VATSY)- Vase pour la Technologie et la SYnergie
(Voahary Soa)- VOAHARY SOA
A.I.R.E de la SOFIA
AGAPAO-FLM
AHY ZARA
AINGA Tolongoina
ANDONIALA
ANGELLO Albert
ANKAI
ANTOKA
ARANDRATO
Association ELY
Association EZAKA
Association FANANGANANA
Association FANARENANA
Association KOLO
Association MIRAY
Association SOLOFO MAITSO
Association TAFOTOGNA
Association TSIRY
Association VARIZATSY
Association VIMBINA
Avoty Ny Tontolo
BENAHEVA Jean Frédéric
Betsiriry Maitso Miandrivazo
BOANARIJESY Alban
BOTOMATANJAKA Edmond
C.E.G MAHAZENGY
CEG IVOHITRA
CEG MANGAMILA
CIR GR MIARINARIVO
CIRFORET IHOSY
CLS Belambo Lokoho
CLUB VINTSY RAVINALA
College Vert FLM Vohipeno
Commune Andranovory
Commune Ankililoaka
Commune Mangamila
Commune Miary
Commune Milegnaka
Commune Morondava
Commune Rurale Ambatomanga
Commune rurale Ankazondandy
Commune Rurale Marotandrano
Commune rurale Vohipeno
COMMUNE URBAINE MAINTIRAN
COUT/Consortium des Consultants de Toliara
CR Ambongamarina
E.P.P Manakana
ENTREPRISE
ENTREPRISE BEFOTSY PAULINE
Entreprise de Construction
ENTREPRISE DJAO
Entreprise Emokala
Entreprise FANDROSOANA
Entreprise FENO
ENTREPRISE HERILALA
Entreprise LAMY
Entreprise MAHEFA
Entreprise MAHERY
Entreprise MANANTENA
Entreprise MIARANTSOA
Entreprise MIHARIMANANA
Entreprise MIHARY
ENTREPRISE MITADY
Entreprise RABENJA
Entreprise RANDRIA
Entreprise RAZAKAMANAFIDY Chrysostôme
Entreprise SOA MALAKY
ENTREPRISE TSILANIZARA
ENTREPRISE TSIRESY
ENTREPRISE TSIRY
ENTREPRISE VITASOA
ENTREPRISE ZANATANY
EPP ANDREBAKELY
EPP BETAMBAKO
EPP MARIANINA
EPP VOHIDIALA
EPP VOHIDRAZANA
FANARENANA IKALAMAVONY
FANILON'ALAOTRA
FANIRY
Ferme Saint Francois d'Assise
FIAVOTANA
FIBEMI Anjangoveratra
FILANTSOA
FIOMBONANTSOA
FRAM EPP Farahalana
FRAM EPP Marokobay
François Marcel
FTMAF
GREEN WEST/Maitso Andrefana
Groupement EZAKA
Groupement Ezaka 1
Groupement FIVOY
Groupement HASINA
Groupement Manambina
Groupement Mitsinjo
Groupement SANTATRA
Groupement SOAVADIA
Groupement TARATRA
Groupement VONONA
HAINGONALA
HAINGON'NY ALA
IMAHAVITA
IMAITSOFIANATSA
JACQUELINE
JAOASY
JAOHITA Antilahy
JAONASY Clairmon
LAFATRA
LALOGNA
Lycée de Miarinarivo

Lycée Gallieni
 LYCEE JOEL SYLVAIN AMBALA
 Lycée Miandrivazo
 LYZAH Entreprise
 MAC TONG KI
 MAHAY MIRAY
 MAITSO MAMY
 MALAGASY MAHOMBY
 Malandy Marie Monique
 MAMIA Rakotovao
 MIARISOA
 MIHARINTSOA Entreprise
 MIKAJY
 NY HAFATRA
 ONG FANIRISOA
 ONG FANIRISOA
 ONG FANIRISOA
 ONG GRAPPE
 ONG RAVINALA
 ONG VONJY
 OTITSARA
 PRAKEX
 RAFARAMALALASOA Elisabeth
 RAMILAMINA
 RAMINOSON Sebastien Miniminy
 RASOARINELINA Beby Celine
 RASOLOFONIRINA Jean Kely Eden
 RAVINALA
 RAVONIARINELINA Noëline Norosoa
 RAZAFINDRAINIBE Raphaël Nantenaina
 RAZANANTSOA Herimanana
 RIZALA
 SAF/FJKM Ambondromisotra
 SAF/FJKM Amparafaravola
 SAF/FJKM Anivorano
 SAF/FJKM Mananjary
 SAHA MAITSO
 SAHAMADIO
 SAKILO
 SAMUEL Armand
 SANDATRA
 SANDRATRA
 SIDY Arsène
 SOAFANIRY
 SOAN'ALAOTRA
 SOAN'I MADIROVALO
 SOLO Albert Thierry
 Sté AMIOT et DUBLOIS
 Sté ZANATANY
 Sté ZANATANY
 TAHIO GN'ANTEGNA Mahabo
 Tanimaitso Morarano
 TANTERAK'ALA
 Tantsaha Ambatomanga
 Tantsaha Miara-Mandroso
 Tany Maitso

TANY TSARA
 TARIKA
 TAVA Victorien
 TILY ETO MADAGASIKARA
 TOMIRY
 TSANGANALOE
 TSARA Aimé Christian
 TSARANARANA Olivier
 TSIMOKA
 TSIRY IAINANA
 TSIRY MAITSO VOLO
 VATSY PIERRE
 VELOMBOLO

Volet ANGAP

Comité de Développement de l'Isalo (C.D.I.)
 Comité de Gestion Fanatanterahina Asa ho an'ny
 Fampanandrosoana Iombonana (FAFY)
 Comité de Gestion d'Andasibe Komity Mpitantana
 DEAP (KMDEAP)
 COGES MONTAGNE D'AMBRE

Volet ONE

ARSIE
 Aide et Action
 AINGA
 ASE (Association pour la Sauvegarde de
 l'Environnement)
 ASOS/AZAFADY
 Association des tradi - praticiens de Morondava
 Association pour la protection de la forêt de tapia
 Association pour la Sauvegarde de l'Environnement
 CARE Madagascar
 Comité de Réflexion et d'Action pour le
 Développement et l'Environnement de Sambirano
 COMODE
 Conservation International
 FAFAFI
 Fikambanana miaro sy mampanandroso ny Nosy Be
 Fikambanana Miaro sy Mananjary ny Sahan'i Ranobe
 FIVORANA
 GTR Toliara (Groupe de Travail et de Réflexion de
 Toliara) avec comme ONGs et associations membres
 les SICCFI (Structure Intercommunale de concertation
 de Fiherenana), AICPM (Association Intercommunale
 de Concertation du Plateau Calcaire Mahafaly),
 FIMIMA
 LALANA
 MALAGASY MAHOMBY
 Partenaires Acting together
 PFED (Plate-forme pour l'Environnement et le
 Développement) avec comme ONGs et Associations
 membres les GIHTNB (Tourisme et hôtellerie),
 SONDOTRO (Développement), TSINJO
 (Développement et Environnement), BLFP (GPCCBA,
 ASE (Environnement), OCEAN (Pêche et

RAC T-MADA

Rassemblement des ONGs pour la Sauvegarde de l'Environnement et le Développement d'Ambilobe
RIR - F

RSIRMA

Secretariat for East Africa Coastal Area Management
SIR-U

Society for Environmental Exploration Ltd
TVHF

Wildlife Conservation Society

World Wide Fund for nature

Volet FTM

FIKRIFAMA

ONG AZAFADY

ONG FANAMBY

ONG FANARENANA

ONG RAVINALA

ONG SANTATRA

ONG TAFI

ONG TARATRA

Perégrine FUND

Volet CFSIGE

AKAMA

Association A.PR.A

Association FATSINAKOHO

Association FIMPATIFI

Association FIVOARANA

Association MITSINJO/DILO

Association pour la culture, l'environnement et le tourisme

Association TANJAKA

Association TIASA

Bright Star Association

CARITAS

CI Zahamena

CRS

FANILOMENA

FANILON'ALAO TRA

FANIRY

FIFATA

FITATSY

FITAVA

HO AVY SOA

IREDEC

Ramilamina

TAFI

TANIMAITSO

TANY TSARA

TED (Terre Environnement- Développement)

UAPS

VALOMBOLO

VOAHARY SOA

ZETRA MAITSO

Secteur Eau, Développement Urbain & Energie

Projet Pilote d'Alimentation en Eau Potable (PAEPAR)

FIKRIFAMA

CARITAS (Section Développement)

Projet de Réforme du Secteur Minier

CAV-EPI

Secteurs Sociaux

Conseil National de la Formation Technique et Professionnelle (CNFTP)

Institut de Recherche et d'application des méthodes de Développement Communautaire (IREDEC)

Organisation pour le Développement, Production Agricole et la conservation de l'environnement (ODEPROA)

TSARAFIDY

Projet de Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie (SEECALINE)

3FT

ACH

ADAFE

ADER

ADESECMA

ADMR

AFT

AJAM

AKANY TSIMOKA

Ampela Mitraoka

ASA MENDRIKA

ASOS

Association des Communes Riveraines de la Piste (ACRIP)

Association des Femmes pour le Développement et l'Environnement (AFDE)

Association des Jeunes Fermier Agricoles de Mananjary (AJEFAM)

Association des Jeunes pour le Développement de Farafangana (AJDF)

Association Interdenominationnelle pour le

Développement durable de la région (MAROMANGA)

Association pour l'Environnement et le

Développement Rural (AEDR)

Association Tsiry de Madagascar (ATM)

AVOTRA

Bright Star Association (BSA)

Cadres Intellectuels Associés pour le Développement de la Région de Mananjary (CADRM)

CAFED

CARITAS

CRM

Croix Rouge Malagasy

ECAR

ECAR Fanjatiana Beroroha

ECODEV
 ECODISM
 FAFED
 FAM
 FLM
 FOFIAF
 GERDA
 HARENA MANASOA
 IREDEC
 JUMO
 LAHY ZARA
 MAINTSO AN'ALA
 Matsiatra Mania Firaisan-kina (MAMAMFI)
 MEVA
 MIHARISOA
 MIRA
 MUCOMA
 Nosy Varika Mandroso (N.V.M.)
 OADRI
 RANONAFO
 SAF/FJKM
 SOAVAHOAKA
 TAMBOKORAIKA
 TAMIA
 Tanoran'ny Fampandrosoana lombonana ho an'ny
 Tantsaha (TAFITA)
 TARIKA
 TIA
 TSARALEHA
 TSIMBINA
 TSIMIRORO
 VSF
 Zanaray Mamanga (ZAMA)

Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)

AVOTRA
 OADRI
 SECOURS
 UDAC
 ADEMO
 ADEREM
 ADHEN
 AFFB
 AJEFAM
 AJSDE
 ASOS
 Association ACIDES
 Association SAMBATRA
 AVOTSE
 BAIBO
 CARE Internationale
 COMODE
 FASAVA
 FIMAMI
 FIVOARANA
 I.F.T.

IREDEC
 KNOE
 MALAGASY MAHOMBY
 MANAMPY
 MIHARY
 ONG RAVINALA
 Ressources Vertes
 Ressources Vertes
 SOAMADIO
 TAFA
 TVHF

Second Projet d'amélioration du Secteur Santé (CRESAN 2)

Association des Artites et Praticants d'Arts Martiaux
 de M/car (AAPAMM)
 Association des Jeunes de Fianarantsoa contre le SIDA
 (AJEFICS)
 Association Française Raoul Follereau
 Association MASSE
 Association Santé et Développement de Sainte Marie
 Association STOP SIDA Brickaville
 Association STOP SIDA de NOSY BE
 Association STOP SIDA DIEGO
 Association STOP SIDA TOAMASINA
 Associations des Jeunes Médecins de M/car (AJMM)
 CICAPE
 Fanilon'i Madagasikara
 Fédération des Associations Femmes et
 Développement
 FTM/TB/SALFA/NORAD
 Justice et Paix Tsiroanomandidy
 Kiadin'i Madagasikara
 Ligue pour la Lecture de la Bible (LLB)
 MEDIACOM
 MPANAZAVA
 Organisation Sanitaire Tananarivienne Inter
 Entreprises (OSTIE)
 SAMBATRA IZAY SALAMA (SISAL)
 Sampan'Asa Loterana Momba ny Fahasalamana
 (SALFA)
 SAROBIDY

LEXIQUE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADEMA	Aéroport de Madagascar
ADMMEC	Association pour le développement du mouvement mutualiste d'épargne et de crédit
AGERAS	Appui à la gestion régionalisée de l'environnement et à l'approche spatiale
AGETIPA	Agence d'exécution des travaux d'infrastructures publiques d'Antananarivo
AGETIP 2	Projet d'infrastructures urbaines
AGEX	Agence d'exécution
AGR	Activités génératrices de revenus
AMGI	Agence multilatérale de garantie des investissements
AMSCO	African management services company
ANAE	Association nationale d'actions environnementales
ANGAP	Association nationale de gestion des aires protégées
AP	Aires protégées
APDF	Africa project development facility
APIPA	Autorité pour la protection contre les inondations de la plaine d'Antananarivo
ARIF	Associations régionales inter-professionnelles pour le développement de la formation
AUE	Association des usagers de l'eau
BAD	Banque africaine de développement
BCRM	Banque centrale de la république de Madagascar
BEI	Banque européenne des investissements
BFV	Banky fapandrosoana ny varotra (Banque commerciale)
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BIT	Bureau international de travail
BPPA	Bureau du projet de développement de la plaine d'Antananarivo
BTM	Bankin'ny tantsaha mpamokatra (Banque agricole)
CA	Centrale d'achat
CASA	Crédit d'ajustement du secteur agricole
CASEP	Crédit d'ajustement du secteur public
CASI	Crédit d'ajustement du secteur de l'industrie
CASPIC	Crédit d'ajustement de la politique industrielle et commerciale
CAS	Crédit d'ajustement structurel
CCCE	Caisse centrale de coopération économique
CCI	Centre de commerce et d'industrie
CERES	Centre des ressources des personnels des établissements d'enseignement technique et professionnel
CETE	Centre d'études technique pour l'équipement
CEPROVET	Centre de promotion des vétérinaires
CFIC	Centre de formation en informatique
CFD	Caisse française de développement
CFSIGE	Centre d'information de système d'information géographique
CIRAGRI	Circonscription régionale agricole
CIRDI	Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements
CISCO	Circonscription scolaire
CNEAGR	Conseil national pour l'éducation agricole
CNFTP	Centre national de formation technique et professionnelle
CNRE	Centre national de recherche environnementale
CNS	Centre national de secours
COMODEL	Comité de mise en oeuvre de l'engagement de l'Etat
CRC	Comité de réflexion sur la compétitivité
CRESAN	Projet d'amélioration du secteur santé
CRESED	Projet de renforcement du secteur éducation
CRPP	Centres provinciaux de recyclage
CSP	Comité de suivi des projets
CSBF	Commission de supervision bancaire et financière
DCPE	Document de cadre de politique économique
DD	Direction des domaines
DEA	Direction de l'eau et l'assainissement
DEAP	Droit d'entrée aux aires protégées
DEED	Développement énergétique écologiquement durable
DEF	Direction des eaux et forêts
DEN	Direction de l'énergie
DIP	Direction des investissements publics
DIRESEB	Direction régionale de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base
DTI	Droits des douanes et taxe d'importation
DTS	Droit de tirages spéciaux
ECG	Equipe centrale de gestion
EESSA	Etablissement d'enseignement supérieur des sciences agronomiques
EF	Education et formation

EIE	Etudes d'impact environnemental
ENAM	Ecole nationale d'administration de Madagascar
EN1	Ecole normale niveau 1
ENMG	Ecole nationale de la magistrature et des greffes
EMC	Gestion des environnement marin et côtier
EPG	Equipe provinciale de gestion
EPIC	Etablissement public à caractère industriel et commercial
FAD	Fonds africain de développement
FASR	Facilités d'ajustement structurel renforcé
FEP	Fonds d'études des projets
FFIP	Fonds d'intervention de formation professionnelle
FIARO	Société financière d'investissement Aro
FID	Fonds pour le développement
FIDA	Fonds d'intervention pour le développement
FMI	Fonds monétaire international
FMG	Francs malagasy
FORAGE	Fonds régional d'appui à la gestion de l'environnement
FSA	Fonds spécial pour l'Afrique
FTM	Foibe Taosarintan'i Madagasikara
GELOSE	Appui à la gestion locale sécurisée
GEF	Fonds mondial sur l'environnement
GIREFTP	Groupements inter-régionaux des établissements de formation technique et professionnelle
GTZ	Coopération allemande
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IDA	Association internationale de développement
IEC	Information, éducation, communication
IF	Information géographique
IFP	Institutions financières participantes
IMATEP	Institut malgache des techniques de planification
INFP	Institut national de formation pédagogique
INPF	Institut national de promotion/formation
INSTAT	Institut national de statistiques
IST	Institut supérieur de technologie
JIRAMA	Jiro sy rano malagasy
LTDCI	Programme de lutte contre les troubles dûs à la carence en iode
MARR	Missions, attributions, rôles et responsabilités
MAT	Ministère de l'aménagement du territoire
MEC	Mutuelles d'épargne et de crédit
MECIE	Mise en compatibilité des investissements avec l'environnement
MEP	Ministère de l'économie et du plan
METP	Ministère de l'enseignement technique et professionnel
MFB	Ministère des finances et du budget
MID	Marché interbancaire de devises
MINATV	Ministère de l'aménagement du territoire et de la ville
MINESEB	Ministère de l'éducation secondaire et de l'enseignement de base
MINSAN	Ministère de la santé
MINSUP	Ministère de l'enseignement supérieur
MOD	Maîtrise d'ouvrage déléguée
MTP	Ministère des travaux publics
OFMATA	Office malgache du tabac
OMH	Office malagasy des hydrocarbures
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONCE	Observatoire national des compétences et de l'emploi
ONE	Office national de l'environnement
ONG	Organisation non gouvernementale
OMERT	Office malgache d'études et de régulation des télécommunications
OMNIS	Office malgache national d'industries stratégiques
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAE	Programme d'actions environnementales
PAEPAR	Projet pilote d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural
PAM	Programme alimentaire mondial
PASAGE	Programme d'action sociale à la gestion économique
PAIGEP	Projet d'appui institutionnel à la gestion publique
PATESP	Projet de renforcement des capacités et de développement du secteur privé
PATFR	Projet d'assistance technique en finances rurales
PCN	Programme communautaire de nutrition
PDD	Plan de développement des districts
PDP	Programme des dépenses publiques
PE	Programme environnemental

PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme d'investissements publics
PME	Petites et moyennes entreprises
PMI	Petites et moyennes industries
PNAE	Programme national d'amélioration de l'éducation
PNB	Produit national brut
PNEBE	Programme national d'économie de bois d'énergie
PNRA	Projet national de recherche et de vulgarisation agricole
PNVA	Projet national de vulgarisation agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPIM	Programme-pilote intégré de Mahajanga
PRAGAP	Programme de renforcement et d'amélioration de la gestion administrative et pédagogique
PRODIF	Projet de développement des institutions financières
PROGELEC	Programme d'électrification
PSE	Projet sectoriel élevage
PSI	Politique, stratégie et instrument
PTA	Programme de travail annuel
PREFTEC	Projet de renforcement de l'enseignement technique et professionnel
PVUA	Projet de voiries urbaines d'Antananarivo
RN	Route nationale
RNI	Réserves naturelles intégrées
RIL	Régime d'importation libéralisée
SAMVA	Service autonome de maintenance de la ville d'Antananarivo
SANSA	Stratégie nationale de sécurité alimentaire
SAP	Stratégie d'assistance par pays
SEECALINE	Projet de sécurité alimentaire et de nutrition élargi
SFI	Société financière internationale
SIE	Système d'information environnementale
SIL	Système d'importation libéralisée
SIRAMA	Siramamy malagasy
SNVA	Système national de vulgarisation agricole
SNIGS	Système national d'information et de gestion sanitaire
SOLIMA	Solitany malagasy
STA	Secrétariat technique à l'ajustement
TELMA	Télécom malagasy
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UERP	Unité d'études et de recherches pédagogiques
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfant
USD	Dollars des Etats Unis
USAID	Unated States agency for international development
VCT	Vivre contre travail
WWF	World Wild Funds
ZAP	Zone d'animation pédagogique

BANQUE MONDIALE SIEGE

1818 H Street, NW.
Washington, D.C. 20433, USA
Tél : (202) 477 1234
Fax : (202) 477 6391
Telex : 248423 WORLDBANK



**Direction des Opérations
pour Madagascar, Comores,
Maurice et Seychelles**

Rue Andriamifidy L. Razafimanantsoa
Anosy, Antananarivo
Tél : (261 - 20) 22 560 00
Fax : (261 - 20) 22 333 38
BP 4140 Antananarivo 101
Madagascar